

Les belles surprises des îles-de-la-Madeleine

La Grosse-Île et l'île d'Entrée, toutes deux habitées par des anglophones, pour la plupart descendants de Néo-Écossais et de naufragés irlandais, réservent aux visiteurs de bien agréables découvertes. **A-6**



LE SPORT

Wimbledon couronne deux champions allemands

Steffi Graf a triomphé de Martina Navratilova et Boris Becker de Stefan Edberg, donnant à l'Allemagne un premier doublé à Wimbledon. **S-2 et S-3**

Mark Langston continue de gagner sur la route

Mark Langston a limité les Astros de Houston à cinq coups sûrs et a produit lui-même deux points pour conduire les Expos à une victoire de 6-1. **S-4 et S-5**

LE MONDE

Représailles de l'armée israélienne

L'armée israélienne a confirmé hier la destruction de la maison du jeune Arabe qui, jeudi, a fait plonger un autocar dans un profond ravin. **A-14**

LE CANADA

La sexualité dans les médias choque plus qu'avant

Un sondage Gallup indique une augmentation des valeurs conservatrices, depuis 10 ans, relativement à l'étalage de la sexualité dans les médias. **A-7**

LES ARTS

Un million de spectateurs au 10e Festival de jazz

Le 10e Festival international de jazz de Montréal s'est terminé en beauté hier, avec derrière lui un succès de foule sans précédent. **A-9**

L'ÉCONOMIE

Les actionnaires d'Air Canada sont mécontents

Les actionnaires d'Air Canada sont frustrés de constater que les dirigeants de la compagnie profitent de prêts sans intérêts pour acquérir des actions. **B-4**

L'EDITORIAL

La tournée des présidents

Gorbatchev rentre chez lui après une petite virée en France et Bush débarque en Pologne. Les chefs des deux grands États qui mènent le monde se livrent à une nécessaire opération charme. **A-12**

L'INDEX

Local et régional	A-3
Le Québec	A-4 à A-6
Le Canada	A-7
Le Monde	A-13 et A-14
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	B-5 à B-10
Arts	A-8 à A-11
Automobiles	B-1 à B-3
Bandes dessinées	S-15
Bridge	B-8
Décès	B-11
Économie	B-4
Feuilleton	B-7
Éditorial	A-12
Horoscope	B-8
Mots croisés	B-5
Où aller à Québec	A-10
Patron	B-10
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Plutôt nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Maximum de 20 à 23. Probabilité de précipitations : 90 %. Demain : ciel variable. **S-16**

Steinberg écarte Oxdon au profit de Socanav et de la Caisse de dépôt

MONTREAL (PC) — La famille Steinberg a accepté, hier, la proposition présentée conjointement par la compagnie québécoise Socanav et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour l'achat de toutes les actions de cet empire immobilier et alimentaire.

En effet, en début de soirée, hier, les parties en présence ont fait savoir que « Investissements Rockview et la succes-

sion Sam Steinberg ont accordé à Socanav, qui agit de concert avec la CDPQ, une option exclusive d'acheter la totalité des actions ordinaires et des actions de classe A détenues par elles

dans Steinberg ».

L'accord signé, hier, vient ainsi contrecarrer les plans de la compagnie ontarienne Oxdon qui, la semaine dernière, avait manifesté son intérêt pour Steinberg en déposant une offre d'acquisition qui prévoyait l'achat de l'action ordinaire à \$75 ainsi que l'achat de l'action classe A au coût de \$50. Pour obtenir cette clause d'exclusi-

vité qui leur donne une bonne longueur d'avance sur les éventuels concurrents, Socanav et la Caisse de dépôt et de placement du Québec ont bonifié, comme on s'en doute, l'offre d'Oxdon.

L'offre présentée par le duo québécois se détaille comme suit : pour chaque action ordinaire, la compagnie Socanav, que préside Michel Gaucher, et la Caisse de dépôt et de place-

ment se disent prêtes à offrir \$75 payables au comptant et \$51 payables au comptant l'action de classe A, soit une majoration de \$1 comparativement à l'offre d'Oxdon.

Investissements Rockview et Succession Sam Steinberg détiennent 52 % des actions ordinaires avec droit de vote et 3 %

Suite A-2, Steinberg...

Place aux enfants aux jardins de l'hôtel de ville



Durant le Festival d'été, les jardins de l'hôtel de ville sont réservés aux amuseurs publics, qui font le bonheur des jeunes. C'est là que sont concentrées les journées thématiques pour les enfants. Hier, la journée était consacrée à l'Afrique. Après plusieurs activités de bricolage, la scène a été successivement occupée par le Mouvement Vivaldi, le fantaisiste Daniel Gulko, les jongleurs Jeanginus et Nicolette, ainsi que la troupe L'Escouade de l'instantané. Sur la photo, on peut voir Sarah et Geneviève, qui semblent avoir goûté tout autant leurs glaces que les spectacles.

Tous les détails sur le Festival en page A-8

Prix Nobel de la paix Campagne en faveur des étudiants chinois

Une maison d'édition française, « La vague à l'âme », de Grenoble, propose d'octroyer le prix Nobel de la paix aux 21 étudiants chinois recherchés par les autorités de leur pays, à la suite des événements du printemps.

LE SOLEIL et PC

Son objectif s'apparente à celui de la communauté chinoise de Montréal. Hier en effet, plusieurs centaines de personnes se sont réunies au parc Sun Yat Sen, dans la métropole, pour soutenir une campagne internationale visant à faire attribuer le prix Nobel de la paix 1990 aux étudiants massacrés dans la capitale chinoise.

Ils ont entendu le témoignage d'une étudiante de Hong Kong qui se trouvait sur la place Tian An Men, le 4 juin, lorsque l'Armée populaire a chargé les manifestants.

« J'étais trop loin pour voir les soldats tirer, mais j'ai entendu beaucoup de coups de feu et j'ai vu beaucoup de gens grièvement blessés, avec du sang sur leur chemise », a raconté Jane Cheng.

En compagnie d'un écrivain de Hong Kong, Long Long Cheung, Jane Cheng fait une tournée des grandes villes nord-américaines pour expliquer ce qui s'est passé à Beijing. Mme Cheng espère contribuer à la création d'un courant international favorable à l'attribution du prix Nobel de la paix 1990 aux étudiants de Beijing.

« Même aux moments criti-



L'éditeur Georges Élisée

ques, les étudiants de la place Tian An Men sont restés pacifiques, a souligné Mme Cheng. L'attribution du prix Nobel permettrait au peuple chinois d'apprendre ce qui s'est vraiment passé et encouragerait les étudiants. »

Du côté de Grenoble

De leur côté, les Grenoblois ont pris l'initiative d'imprimer 30.000 cartes postales ou on retrouve la liste des 21 noms, surmontée de la phrase « Le silence tue la liberté ». Cette carte

Suite A-2, Nobel...

Le Canada s'amène au Sommet de l'Arche sans faire de vagues

OTTAWA (CP-PC) — Pour la première fois depuis 1986, le Canada fera peu de vagues à l'occasion de la tenue, cette semaine, à Paris, du sommet économique du Groupe des Sept.

Lors des trois sommets précédents, le Canada avait fait sentir sa présence lors des discussions sur deux sujets, la réforme du commerce devant mettre fin aux guerres des subventions en agriculture et l'aide aux pays les plus endettés du monde.

Cette année, la principale question à l'ordre du jour sera l'environnement. Le Canada et les autres membres du Groupe des Sept — le Japon, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la France et l'Italie — s'étaient entendus l'an dernier à Toronto pour faire de cette question le principal thème de leur rencontre de cette année, vendredi, samedi et dimanche.

On s'attend à ce que le communiqué diffusé à la fin du sommet traite en priorité de problèmes allant de la couche d'ozone à la déforestation et les pluies acides.

Le premier ministre Brian Mulroney part pour l'Europe aujourd'hui. C'est son deuxième voyage à l'étranger depuis la réélection de son gouvernement en novembre dernier.

Il s'arrête ce soir à Londres et rencontrera demain la pre-

mière ministre Margaret Thatcher.

Toutes les chances sont que cette fois, la présence canadienne se fera plus discrète cette année à Paris, dont la réunion des Sept se tient dans la foulée des spectaculaires célébrations du bicentenaire de la Révolution française. Toutes les chances sont aussi que le Sommet de l'Arche, tenu au beau milieu de l'été, soit plus que tous les autres sommets précédents une réunion axée sur la forme plutôt que sur le fond.

Le Canada n'aura de toute façon jamais joué un rôle moral à ces sommets. Il ne fait le poids ni politiquement ni économiquement face à ses collègues des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, du Japon, de l'Italie et de la RFA.

Il est au Sommet le seul pays qui n'a pas 50 millions d'habitants. Il est parmi les Sept, la nation dont le Produit intérieur brut est le moins élevé. Sur la scène commerciale internationale, le Canada est un puissant exportateur, mais le fait que la majorité de ses exportations

Suite A-2, Sommet...

Autres textes en page A-14



Le général Jaruzelski a accueilli le président Bush à son arrivée en Pologne.

Des dizaines de milliers de Polonais accueillent le président Bush

VARSOVIE (AFP et NYTNS) — Plusieurs dizaines de milliers de Polonais ont accueilli le président américain George Bush, hier en fin de soirée à Varsovie, malgré l'heure tardive.

Sur les huit kilomètres séparant l'aéroport de la résidence Parkova, où M. Bush devait passer la nuit, les Varsoviens se pressaient par endroits sur trois ou quatre rangs, certains arborant des drapeaux américains ou faisant le « V » de la victoire, célèbre symbole du syndicat Solidarité.

Les spectateurs se penchaient également des balcons au passage du cortège de M.

Bush, sur lequel certains jetaient des fleurs.

Le syndicat Solidarité avait appelé la population à se rendre en grand nombre aux endroits où passera M. Bush pendant les deux jours de sa visite, tant à Varsovie aujourd'hui qu'à Gdansk demain, et les responsables américains s'attendent à des foules importantes, notamment autour du monument à la mémoire des victimes des émeutes de 1970 devant les

chantiers navals Lénine de Gdansk.

Europe réunifiée

Un peu plus tôt, le président Bush, portant pour la première fois au-delà du rideau de fer son ambition d'une Europe réunifiée, avait entamé sa visite de deux jours en Pologne en faisant l'éloge des « changements démocratiques » qui s'y déroulent et en encourageant les Polonais à aller plus loin pour assurer la « renaissance » de leur nation.

« Ici, au cœur de l'Europe, le *Suite A-2, Bush...*

Suites de la première page

Sommet...

vont aux États-Unis affaiblissent son influence en Europe et en Asie. Le Canada n'en entend pas moins peser de toute sa petiteesse sur les délibérations du sommet. C'est pourtant lui qui l'année dernière, en collaboration avec la France, avait fait adopter à Toronto une proposition destinée à faciliter l'effacement des dettes des pays les plus pauvres.

L'hôte du sommet, le président français François Mitterrand, espère d'ailleurs faire cette année encore des relations Nord-Sud un thème clé des discussions. Un domaine dans lequel Ottawa et Paris se livrent à une petite guerre de pouvoir depuis l'institution des Sommets de la francophonie.

La décision prise à Dakar en mai par la France d'effacer \$3 milliards de dettes de 35 pays africains en aura été le plus bel exemple. Deux ans plus tôt à Québec, le gouvernement Mulroney avait volé la vedette du deuxième Sommet de la francophonie en annulant \$325 millions de dettes contractées par sept pays membres de l'organisation. Une petite guerre qui pourrait donner lieu à de nouvelles batailles cette semaine à Paris.

Nobel...

est adressée au comité du prix Nobel.

Déjà, 5,000 cartes ont été distribuées à Paris, au marché de la poésie, place Saint-Sulpice. Des percées ont été faites en Suisse, en Belgique, en Italie, et maintenant au Québec, où le président de l'association « La vague à l'âme », M. Georges Elisée, est de passage.

« La vague à l'âme » est une maison d'édition qui publie principalement de la poésie et de la littérature pour enfants.

Si les gens de « Vague à l'âme » ont été particulièrement touchés par les événements en Chine, c'est qu'ils avaient déjà établi des relations commerciales avec une maison chinoise. « Nous sommes allés à la Biennale du livre de Beijing en septembre 1986, puis en 1988, explique M. Elisée. La seconde fois, nous avons signé un contrat de coédition. »

M. Elisée souligne que lors de ces passages en Chine, ils avaient pressenti les événements, en côtoyant la population. « Nous n'avons pas été étonnés des gestes des étudiants. Par contre, ce qui était imprévisible, c'est la réaction du gouvernement. »

Pour les gens de « Vague à l'âme », il était impossible de continuer des relations commerciales avec les Chinois sans réagir aux événements politiques. D'où leur décision de proposer la candidature des étudiants au Nobel de la paix 1989.

La maison d'édition grenobloise demande également que des sanctions économiques soient prises contre la Chine. Toutefois, la carte postale concerne strictement le Nobel de la paix. M. Elisée est prêt à en expédier autant qu'on lui en demandera. Si des groupes québécois sont intéressés à la démarche, ils peuvent s'adresser à l'association « La vague à l'âme », B.P. 22 — 38701 La Tronche cédex, France.

Steinberg...

de l'inventaire total des actions de classe A. Les actions détenues par les trois soeurs Steinberg sont regroupées au sein d'Investissements Rockview.

Toutefois, l'entente intervenue au cours de la fin de semaine par les différents groupes est assortie d'une condition. Selon les informations fournies, c'est seulement après avoir effectué une analyse exhaustive des actifs de Steinberg que Socanav « annoncera publiquement son intention de déposer aux mêmes conditions une offre publique d'achat (OPA) de la totalité des actions ordinaires et des actions de classe A de Steinberg ».

Si d'aventure la compagnie Socanav s'abstient de déposer son offre d'ici le 31 juillet ou si celle-ci s'abstient d'officialiser son intention publique d'achat d'ici le 21 juillet, l'offre d'achat deviendra caduque.

Avant de présenter son offre aux représentants de l'empire Steinberg, la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec et les principaux actionnaires de Socanav, soit Sofati et Gesconav, ont signé un protocole de principe « prévoyant l'investissement de capitaux additionnels dans Socanav et dans une corporation à être formée de Socanav et de la Caisse ». La corporation en question a été baptisée d'ores et déjà Corporation d'acquisition de Steinberg (CAS).

L'accord intervenu entre la Caisse de dépôt et de placement et Socanav prévoit par ailleurs un partage de l'actif de Steinberg, qui verrait toute la division immobilière passer entre les mains de la caisse alors que Socanav conserverait toute la division alimentaire.

Le président de Socanav, Michel Gaucher, a tenu à préciser que Socanav a l'intention, si l'acquisition est effectuée, d'assurer la continuité de Steinberg en tant qu'entreprise de distribution alimentaire de gros et de détail et de maintenir à Montréal le siège social de Steinberg.

Le porte-parole de Socanav, Serge Leclerc, a confié que si son entreprise devient propriétaire des filiales oeuvrant dans le domaine alimentaire, le niveau d'emploi actuel serait « stabilisé ». Autrement dit, mais sans en donner l'assurance, cette entreprise ne procédera pas à des licenciements massifs comme on le craignait avec le scénario élaboré par Oxdon.

En fait, et ainsi que l'a mentionné M. Leclerc, l'intérêt propre à une telle acquisition en est un de diversification. En effet, toujours selon les informations recueillies auprès du représentant de Socanav, celle-ci cherchait depuis plusieurs mois à élargir l'horizon de ses activités, qui sont concentrées dans le transport. Bref, « l'occasion était belle de nous diversifier », a conclu M. Leclerc.

Bush...

peuple américain a un désir fervent : que l'Europe soit unie et libre », a déclaré M. Bush dès son arrivée hier soir à Varsovie, où l'accueillait avec les honneurs militaires le chef du Parti ouvrier unifié polonais (POUP, communiste), le général Wojciech Jaruzelski.

« La Pologne vit des jours importants (...) Elle écrit sa propre histoire », a déclaré M. Bush, notant que « les vents du changement » avaient soufflé sur ce pays en à peine 20 mois, depuis la visite qu'il avait effectuée à Varsovie en tant que vice-président des États-Unis, en septembre 1987, quand le syndicat Solidarité était encore hors-la-loi. « C'est merveilleux d'être de retour à un moment aussi excitant », a-t-il dit.

S'adressant au général Jaruzelski, le président Bush a loué les autorités communistes polonaises pour avoir eu « la sagesse et le courage » de conclure en avril dernier les accords de la « table ronde », qui ont conduit à la re-législation de Solidarité et aux premières élections semi-démocratiques en Pologne depuis la Seconde Guerre mondiale, permettant à Solidarité d'infliger une humiliante défaite au Parti communiste.

Première visite US depuis 1977

M. Bush, qui effectue la première visite d'un président américain en Pologne depuis Jimmy Carter en 1977 avant de se rendre en Hongrie, a affirmé que les États-Unis n'abandonneraient pas les Polonais lors de leur « difficile voyage ».

Dans l'une de ses premières initiatives de politique étrangère de sa présidence, M. Bush avait annoncé le 17 avril, après les accords de la « table ronde », une assistance à la Pologne, notamment une aide à l'investissement dans ce pays et une promesse de rééchelonnement de la dette polonaise.

Il a indiqué au cours des dernières semaines qu'il proposerait lors de sa visite de nouvelles mesures d'aide pour inciter la Pologne à continuer de s'émanciper du système communiste. Il a cependant souligné que cette assistance, qu'il veut multilatérale et dont il discutera au Sommet des sept pays les plus industrialisés, en fin de semaine à Paris, serait

Le rodéo, une vraie passion pour les trois enfants de Fred Hay

MAYERTHORPE, Alberta — Les trois enfants de Fred Hay ont chaussé ses grandes bottes de cow-boy avec une facilité étonnante.

par LAURIE SARKADI
de la Presse canadienne

Fred, comme l'appellent ses trois enfants, a entraîné 22 ans durant dans tous les rodéos canadiens et américains. Pourtant, il n'a jamais été une grande vedette, contrairement à ses deux fils et à sa fille qui, dès le début de leur carrière professionnelle, remportent des succès étonnants.

Mais le cow-boy endurci, au visage rustaud coiffé d'un Stetson noir orné d'une plume d'oie un peu défraîchie, semble se satisfaire de son destin.

« Le rodéo me plaisait terriblement, déclare Fred Hay. L'argent n'est peut-être pas la chose la plus importante et on ne peut pas vendre ce que l'on ressent en faisant du rodéo. »

« Lorsqu'on monte un bon cheval, c'est comme si on dansait avec lui. C'est sans doute la raison pour laquelle la plupart des cow-boys ont beaucoup de mal à abandonner le rodéo », ajoute-t-il. Fred, quant à lui, a dû y mettre un terme après de trop nombreuses blessures.

« Ce n'est pas drôle d'être l'épouse d'un professionnel du rodéo », relève la femme de Fred. « Je ne savais pas en l'épousant qu'il me laisserait souvent seule », ajoute-t-elle en regrettant d'avoir la même cuisinière depuis 22 ans.

conditionnelle à des réformes, notamment une restructuration de l'économie polonaise.

« Vous allez voir une Pologne qui suit avec détermination la voie des réformes politiques, économiques et sociales », a déclaré le général Jaruzelski à M. Bush, hier soir.

Il prononcera aujourd'hui un important discours devant la Diète (parlement) et retrouvera le général Jaruzelski en soirée pour un diner d'État, avant de se rendre, demain matin, à Gdansk, où il déjeunera avec le chef de Solidarité, Lech Walesa, et s'adressera aux ouvriers des chantiers navals Lénine, près du monument à la mémoire des victimes de la répression de 1970.

Le chef de l'État américain arrive dans une période politique particulièrement délicate et cruciale en Pologne puisqu'il s'agit d'élire un nouveau président. Actuellement, le chef de l'État, le général Jaruzelski, refuse toujours de présenter sa candidature.

Hier, le numéro un polonais a subordonné sa candidature à l'apparition de « faits nouveaux ou de circonstances nouvelles ». Le général Jaruzelski ne s'est toutefois pas étendu sur ce qu'il entendait par « faits nouveaux » mais, selon les observateurs, il pourrait notamment s'agir d'une déclaration de soutien à sa personne par le syndicat Solidarité.

Le président de la république de Pologne doit être élu par le parlement avant le 22 juillet prochain. Jusqu'à présent, aucune personnalité polonaise n'a fait acte de candidature.

mois-ci. Fred n'est pourtant pas certain que les succès financiers soient profitables à sa progéniture, d'autant que Jennifer est à peine âgée de 16 ans.

Grands succès

Leurs enfants sont pourtant sur la bonne voie : les visiteurs de leur ranch proche de Mayerthrop, en Alberta, sont inévitablement parachutés dans le salon où la famille Hay leur dévoile avec fierté les trophées que « les garçons » ont gagné l'an dernier à Calgary.

Ces mêmes visiteurs ne peuvent que s'émerveiller, par ailleurs, devant la photographie de Jennifer juchée sur la selle d'un destrier au galop.

Du haut de ses 20 ans, Rod Hay, qui en est à sa première année de rodéo, a empoché \$9,000 lors d'un spectacle, à Houston, au Texas. Il pourrait bien être choisi recrue de l'année sur le circuit nord-américain des rodéos. Son père n'avait jamais gagné plus de \$460 d'un seul coup.

Denny, son second fils, a remporté le championnat d'Alberta des débutants en 1988.

Mais c'est Jennifer qui a relevé le plus grand défi de la famille : pour \$10,000, elle s'est pendue sur les flancs de son pur-sang, un magnifique palomino répondant au nom de Cisco, et s'est jetée au-dessus de son cheval à grande vitesse lors des jeux de Calgary.

Ses exercices de haute voltige lui valent également des bourses très importantes lors des spectacles qui seront présentés dans le cadre du Stampede de Calgary, ce



La reine mère parle avec le prêtre après la messe.

Succès de la reine-mère à l'hippodrome de Toronto

TORONTO (PC) — Les deux favoris de la journée ont tenu leur promesse, hier, lors de la course hippique Quenn's Plate, à Toronto, la reine-mère remportant la faveur de la foule et « With Approval » la coupe tant convoitée.

Arrivée à l'hippodrome Woodbine à bord d'un landau, la reine-mère a posé quelques instants devant les 32,000 spectateurs massés pour les deux événements. C'était sa dernière apparition publique avant son départ, aujourd'hui, pour Londres.

La journée d'hier avait pourtant bien mal commencé, surtout pour les membres de la sécurité, qui ont dû essuyer le tir d'un oeuf, devant l'église Sainte-Marie-Madeleine, où la reine-mère assistait

à la messe.

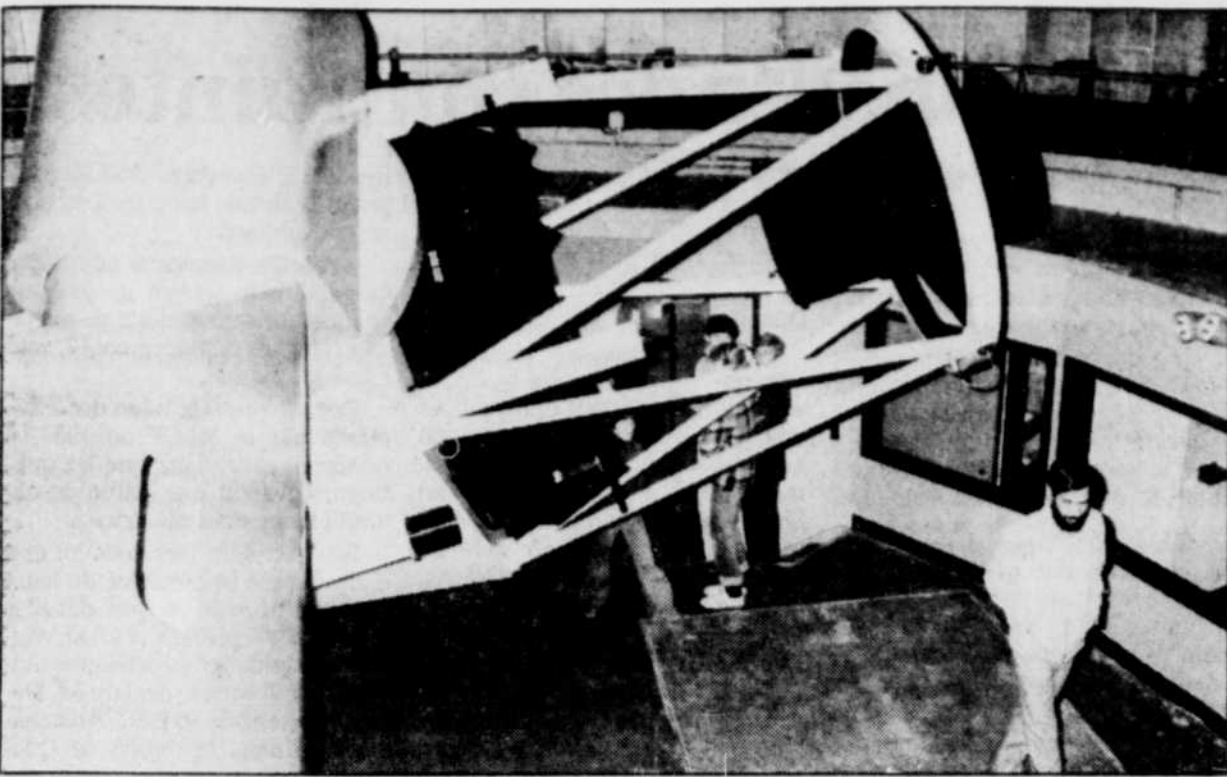
Avant la course Quenn's Plate, la reine-mère, surnommée affectueusement « Queen Mum », avait déjeuné chez le magnat canadien de l'alimentation Galen Weston, où elle a d'ailleurs séjourné depuis son arrivée au pays, mercredi dernier.

La présence de la reine-mère au Canada marquait le cinquantième anniversaire de sa première visite au pays, accompagnée alors par son époux, le roi George VI, décédé en 1952.

TOUS LES JOURS, TÔT LE MATIN, IL Y A DU NEUF DANS

LE SOLEIL

ABONNEZ-VOUS: 647-3333 Extérieur: 1-800-463-2362



Le télescope de l'Observatoire astronomique du mont Mégantic.

Une nuit dans les étoiles pour les amateurs d'astronomie

NOTRE-DAME-DES-BOIS (PC) — Le Festival d'astronomie populaire du mont Mégantic, en Estrie, est devenu au fil des ans le lieu de rencontre de tous ceux et celles qui s'intéressent à l'observation ou qui souhaitent s'y initier.

« C'est un événement très important, parce qu'il rassemble les amateurs et les gens sérieux », pense Jean-Paul Larrue, un ingénieur civil à la retraite, qui n'a pas manqué un seul festival depuis le premier, en 1983.

L'événement, qui se déroulait ce week-end au mont Mégantic, un observatoire administré conjointement par les universités Laval et McGill, a attiré cette année plus de 1,500 visiteurs.

équipement autour de l'observatoire du mont Mégantic, tandis qu'à l'intérieur plusieurs autres observaient au télescope de 1,6 mètre la planète Saturne.

Le Festival constitue d'ailleurs la seule période de l'année où le télescope de l'observatoire est ouvert au public.

Parmi les amateurs rencontrés sur les lieux, Hugo Trottier, de Saint-Bonaventure, cherchait la constellation du Dragon après l'avoir repérée sur son « cherche-étoiles ».

D'autres, comme Réal Manseau, un astronome autodidacte de Drummondville, arrivé à l'observatoire vers 22 h 00 samedi avec tout son attirail, s'approprièrent

à passer une nuit la tête dans les étoiles.

Le septième Festival coïncidait avec deux anniversaires importants : celui du premier homme sur la Lune (le 21 juillet) et de l'envoi du premier satellite dans l'espace (en 1959).

« Cette année, contrairement à notre habitude, on a une édition 'spatiale' ou on a mélangé l'astronomie et l'aérospatiale », explique Jean-Claude Vézina, l'un des responsables de l'événement.

Afin de souligner l'importance accordée cette année à l'aérospatiale, plusieurs manifestations avaient été prévues, notamment des conférences.

L'astronome canadien Steve MacLean est venu parler de la mission des astronautes canadiens, tandis que Philippe Dallaire, analyste à l'Agence spatiale canadienne a évoqué l'avenir du Canada dans l'espace.

La motocyclette s'est faite cruelle durant la fin de semaine

(PC-LE SOLEIL) — Une seule personne a perdu la vie de façon accidentelle dans l'Est du Québec au cours du week-end. Ailleurs dans la province, sept pertes de vie ont été dénombrées. De ces huit morts accidentelles, trois sont survenues à motocyclette.

Tout d'abord, vers 9 h 45, hier matin, un motocycliste de 24 ans a connu une fin tragique lorsqu'il a perdu la maîtrise de son engin sur la route centrale à Saint-Valérien, à quelques kilomètres à l'ouest de Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent. La victime est Martin Landry, de Saint-Valérien.

Hier matin, vers 8 h 10, sur l'autoroute Métropolitaine, dans l'ouest de Montréal, un piéton a été heurté mortellement alors qu'il traversait cette artère routière achalandée. La victime a été identifiée comme étant Gregory Bustard, âgé de 43 ans et demeurant à Dorval.

Pour sa part, Robert Meredith fils, un Montréalais de 25 ans, a perdu la vie sur le chemin Breamar, à Gore, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de Montréal.

En fin d'après-midi, samedi, un motocycliste de 43 ans et demeurant à Saint-Louis-de-Blandford, Yvon Hamelin, s'est tué sur le coup lorsqu'il est entré en collision avec une automobi-

le qui s'appropriait, à Sainte-Anne-du-Sault, au nord de Victoriaville, à s'engager sur la voie d'accès menant à l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20).

Également samedi, vers 13 h, une collision entre trois véhicules a coûté la vie à Raymonde Deneault, âgée de 42 ans et habitant Victoriaville. L'accident a eu lieu à l'intersection du rang Saint-Esprit et de la route 155, à Saint-Léonard-d'Aston, une petite localité située à une vingtaine de kilomètres au nord de Drummondville et il s'est produit lorsque le véhicule de la victime, qui a omis de céder le passage à l'intersection, a été pris en « sandwich » entre deux véhicules venant, sur la route 155, à sens inverse l'un de l'autre.

Yvon Victor Chartrand, un motocycliste âgé de 37 ans et demeurant à Saint-Rédempteur, s'est tué lorsqu'il a perdu la maîtrise de son engin qui a heurté une barrière de sécurité, à Saint-Jean-des-Piles, à l'intérieur du parc national de la Mauricie.

Vers 20 h 45, à Saint-François-du-Lac, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sorel, Renault Dusseault, âgé de 24 ans de Yamaska, est mort à la suite d'une manoeuvre de dépassement sur la route Marie-Victorin.

En début de soirée de vendredi soir, vers 19 h 15, sur l'autoroute 13, à la hauteur du boulevard Saint-Martin, de Laval, une femme a été tuée lorsqu'un camion-remorque a perdu sa remorque qui a traversé le terre-plein et a percuté de plein fouet une automobile circulant en sens inverse et dans laquelle se trouvait la victime. Celle-ci a été identifiée comme étant Lucille Drouin-Bisson, âgée de 61 ans et résidant à Saint-Eustache.

Par ailleurs, en fin d'après-midi, vendredi, sur la route 170, à Saint-Félix-d'Otis, une violente collision frontale a causé la mort de deux conducteurs, soit Louise Tremblay, 39 ans, de Jonquières, et Sébastien Tremblay, 17 ans, de Chicoutimi. L'identification de la première victime a été rendue très difficile en raison de l'incendie qui a ravagé son véhicule après l'impact.

St-Eugène figure désormais sur les grands circuits touristiques

SAINT-EUGÈNE (PC) — Un autobus s'arrête devant la salle municipale de Saint-Eugène de L'Islet, près de Montmagny. Un petit garçon agite le drapeau de la France. Une quarantaine de voyageurs français descendent du véhicule. Ils viennent de Grenoble, d'Orléans, d'Orly et d'ailleurs. Une douzaine de dames forment le comité d'accueil et tout le monde se donne la main, comme dans les cérémonies officielles.

C'est ainsi que commence une aventure peu commune entre « cousins et cousines » des deux côtés de l'Atlantique et que ce village de 1,200 habitants se vante maintenant de voir son nom sur les circuits touristiques d'Amérique.

Avec des moyens extrêmement modestes mais efficaces, les Saint-Eugénois ont pour armes leur simplicité, leur authenticité et leur chaleur qui font vite oublier la froideur des hôtels et le mercantilisme de l'industrie touristique. Ils ne cherchent pas à épater leurs visiteurs ; ils font mieux en réussissant à les toucher. À la fin d'une soirée qui dure trois heures, un vieux monsieur se lève et suggère que quelqu'un remercie les villageois de leur accueil.

« Moi, je ne pourrais le faire, je

vais pleurer », lance-t-il avant de se rasseoir.

En mettant le pied à Saint-Eugène, ces Français qui veulent découvrir le Québec, sont plongés dans le Québec profond, dans une culture aux racines françaises fortes mais en même temps complètement adaptée au modèle américain.

Par petits groupes de trois ou quatre, les visiteurs sont pris en charge par une famille dès la cérémonie d'accueil terminée. Ils arrivent tous avec des cadeaux, certains avec des fleurs, d'autres avec du champagne ou du vin, mais sans baguette de pain. Ce soir, ils ne vont pas dîner, mais souper.

Mme Denise Caron, qui a eu l'idée de ce village d'accueil, il y aura bientôt 10 ans et qui est maintenant grande animatrice et directrice de la Corporation touristique Saint-Eugène, précise que

les familles hôtes doivent respecter un menu pré-établi qui compte huit choix, depuis le bouilli aux légumes jusqu'au rôti de porc, sans oublier le pâté chinois rebaptisé pâté du village. Il est formellement interdit de servir des hot-dogs, de la pizza et du spaghetti, mais en revanche, il doit toujours y avoir au dessert un produit de l'érable ou des fruits frais.

Vers 9 h 00, tout le monde se retrouve à la salle municipale pour faire la fête avec orchestre. « Pas de cassette ici », dit Mme Caron. Avant le premier coup d'archet, le conseil municipal, qui siège au sous-sol, interrompt momentanément ses débats. M. le maire Gérard Thibault vient souhaiter la bienvenue aux cousins et leur souhaite de « passer des heures inoubliables ».

Après la fête, chaque famille-hôte ramène ses invités à la maison pour la nuit. Au petit déjeuner le lendemain matin, il n'y a évidemment pas de croissants, mais des oeufs et du bacon avec toast ou alors des crêpes avec du sirop d'érable.

Karen McDonald à l'avant-scène de l'information anglophone à Québec

(PC) — Elle n'était que simple journaliste dans le minuscule hebdomadaire anglais « Quebec Chronicle » de la capitale, quand il y a quatre ans elle fit le saut à la seule station de télévision anglaise de Québec, MI-5.

Aujourd'hui, Karen McDonald, 28 ans, occupe presque toute la scène des communications anglophones publiques de la région. En animant la seule émission produite cinq jours par semaine par MI-5, Karen s'est fait apprécier.

L'animatrice de « Inside Québec » s'est vite fait remarquer. David Cannon, le propriétaire du « Quebec Chronicle », ne lui a pas laissé le choix. Quand on demande à Karen McDonald pourquoi elle est retournée au journal en janvier dernier, elle répond : « Il m'a dit qu'il fermerait le journal si je ne revenais pas. »

Karen a conservé son émission d'information quotidienne à MI-5 et cumule les fonctions de rédactrice en chef et de journaliste au « Chronicle ». Elle est la seule journaliste de l'hebdomadaire.

« J'ai beaucoup d'affection pour la collectivité anglophone de la région de Québec, avoue-t-elle, je me suis dit que ce journal avait sa raison d'exister et qu'il valait la peine d'essayer de le relever. » Le « Chronicle » tire à 2,200 exemplaires. « Puis je pense, ajoute-t-elle, que ma présence à la télé-

vision peut y contribuer. C'est pourquoi je conserve les deux emplois. »

David Cannon ne cache pas qu'il cherchait quelqu'un qui comprenait bien le contexte difficile dans lequel son journal évolue. « La plupart des journalistes qui sont passés ici, dit-il, se sont servis du « Chronicle » comme tremplin en sortant de l'école de journalisme et se souciaient peu de la rentabilité de l'entreprise. » Il semble avoir trouvé en Karen McDonald ce qu'il cherchait.

Les deux pieds sur terre

La jeune dame a les deux pieds bien sur terre. Elle est consciente que malgré les avantages offerts par MI-5, cette station a ses lacunes. « MI-5 ne figure pas très haut dans la liste des priorités de la compagnie », déplore-t-elle. Elle en veut comme preuve la demande du réseau devant le CRTC, l'année dernière, pour réduire de trois heures à 30 minutes son temps de production maison.

« Inside Québec », son émission d'information de 30 minutes le soir, et un autre six minutes sur l'heure du midi sont d'ailleurs les deux seules émissions produites

en anglais par Pathonic à Québec.

Selon Karen McDonald, Pathonic voulait que MI-5 devienne un poste récepteur-satellite de CBC, ce que le CRTC a refusé. « Le CRTC a aussi dit qu'il ne croyait pas leurs données sur le déclin de la population anglophone de la région de Québec et des difficultés rencontrées à vendre de la publicité », ajoute la journaliste.

« Statistique Canada soutient qu'il y a 16,000 anglophones dans la région de Québec, avance Karen McDonald et les cotes d'écoute BBM nous révèlent que mon émission « Inside Québec » est écoutée par 5,000 auditeurs. » Elle croit que beaucoup de francophones écoutent aussi son émission.

La plupart des reportages sont en français, dit-elle, parce que MI-5 est souvent alimentée par CFCM-TV, la station francophone de Pathonic à Québec. Même quand la personne interviewée est anglophone, le journaliste pose ses questions en français.

Karen McDonald admet travailler 60 heures par semaine pour la télévision et de 12 à 15 heures pour le « Chronicle Telegraph ». Et elle trouve que tout va bien comme ça. Elle se donne corps et âme au journal, mais dit ne pas être prête à quitter la télévision pour s'y consacrer à plein temps.



Karen McDonald a conservé son émission d'information quotidienne à MI-5 en plus de cumuler les fonctions de rédactrice en chef et de journaliste au « Chronicle ».

Bonnes vacances!

CHEVROLET TRACKER 1989

Vaste choix en main

Livraison immédiate

MARLIN

Chevrolet Oldsmobile inc.

2145, boul. Charest Ouest, Québec

688-1212

Protection et conservation de la faune

Les membres des ZEC évitent de s'imposer des contraintes

QUÉBEC — Onze ans après leur création, les zones d'exploitation contrôlée - ZEC - sont toujours à la recherche de mesures efficaces de protection et de conservation de la faune.

textes de ROBERT LEFEBVRE
de la Presse canadienne

Le nouveau règlement promulgué en février dernier par le ministre Yvon Picotte accorde bien de nouveaux pouvoirs aux associations gestionnaires des ZEC pour exercer un contrôle plus rigoureux, mais il donne en même temps aux utilisateurs une force d'intervention qui leur permet de préserver avant tout leurs intérêts personnels.

Plusieurs gestionnaires voudraient appliquer des mesures de contrôle plus strictes, autant pour

la pêche que pour la chasse, mais à cause de la nécessaire approbation par les deux tiers des membres, de telles mesures deviennent difficiles sinon impossibles à voter.

« Il faut bien être réaliste; les membres ne se voteront jamais des contraintes », observe Mme France Beaudoin, la secrétaire de la ZEC Lavigne, à Saint-Zénon, au nord-est de Montréal.

Elle est de ceux et celles qui souhaitent qu'on accorde plus de latitude aux administrateurs des ZEC. « Il faudrait qu'on leur fasse davantage confiance », dit-elle.

Abus de démocratie

Certains se demandent même si l'on n'est pas en présence d'un bel exemple d'abus de démocratie.

L'un d'eux, Me Gabriel Pelletier, le président actuel de la Fédération des gestionnaires de ZEC, estime que la majorité simple des membres devrait suffire pour approuver les règlements que proposent les administrateurs de la ZEC.

« Pourquoi ne pas s'en remettre au système de démocratie comme on le pratique lors d'une élection municipale? On élit des administrateurs à qui on accorde toute notre confiance et s'ils prennent de mauvaises décisions, alors les membres pourront toujours

voter contre eux à l'élection suivante. »

Cela permettrait, selon lui, de faire primer les impératifs de la conservation de la faune sur les intérêts personnels des membres.

Il reconnaît que dans le passé, certains gestionnaires ont pu abuser de leurs pouvoirs et que c'est pour corriger certains de ces abus que le gouvernement a confié autant de pouvoirs aux utilisateurs.

« L'erreur remonte à 1978, au moment où l'on a créé les ZEC, estime pour sa part M. Ghislain Simard, chef d'équipe dans la ZEC des Martres, au nord de Baie-Saint-Paul.

« On a alors tout donné, sans aucune restriction, et maintenant on voudrait imposer des contrôles

rigoureux. On voudrait que les gens se serrent la ceinture. Il aurait fallu dès le départ fixer des règles du jeu bien précises. »

Des secteurs

Le nouveau cadre réglementaire en vigueur depuis le 22 février dernier permet entre autres aux gestionnaires d'effectuer un enregistrement plus serré au poste d'accueil, explique M. Gaëtan Hamel, de la direction des territoires fauniques au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Les administrateurs de la ZEC ont maintenant le pouvoir de diviser le territoire en plusieurs secteurs, et l'utilisateur doit alors indiquer au gardien du poste d'accueil le secteur qu'il a choisi de fréquenter. Dans certaines au-

tres ZEC, le pêcheur doit identifier dès le départ le ou les lacs qu'il entend utiliser.

« Pareille mesure a pour effet de réduire le terrain de jeux de chaque utilisateur, donc de mieux contrôler ses déplacements », souligne M. Hamel.

Dans le premier bilan des ZEC, publié par le MLCP en 1987, il ressortait clairement que les utilisateurs avaient une « attitude naturellement dissimulatrice ».

Les pêcheurs font souvent état d'une fausse provenance de leurs captures afin de ne pas dévoiler leur « spot » préféré.

« C'est vraiment le plus gros problème auquel on fait face », déclare M. Gérald Moisan, de la ZEC Batiscan-Neilson, dans la région de Québec.

Dans les zones d'exploitation contrôlée

Le sentiment d'appartenance et la participation font défaut

QUÉBEC — La participation, l'un des grands objectifs visés lors de la création des ZEC en 1978, ne semble pas avoir atteint partout le même niveau.

Au fil des années, les usagers sont devenus de plus en plus fidèles à leur ZEC, mais ils n'auraient pas tous développé pour autant le fameux sentiment d'appartenance sur lequel on misait au départ pour assurer le succès de ces zones d'exploitation contrôlée qui remplaçaient les clubs privés.

« Ce sentiment était beaucoup plus développé à l'époque des clubs privés, se rappelle avec nostalgie M. Roch Lepage, secrétaire de la ZEC de la Bessonne, à La Tuque, qui a travaillé comme gérant du club de chasse et de pêche Saint-Maurice, sur les bords du lac Wayagamack.

« Il y avait beaucoup de restrictions à ce moment-là, mais la conservation et l'aménagement étaient superimportants aux yeux des membres qui s'impliquaient volontiers pour protéger leur territoire. »

M. Lepage ne croit pas au bénévolat pour assurer la bonne marche des ZEC, et affirme bien haut que tout le monde ne mérite pas d'avoir accès à la forêt.

Des irresponsables

« Les gens ne pensent qu'à eux. Ils n'agissent pas comme s'ils se préoccupaient de leur territoire à long terme », observe pour sa part M. Gérald Moisan, secrétaire de la ZEC Batiscan-Neilson, dans la région de Québec.

Il ajoute qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour que les usagers soient bien sensibilisés et qu'ils fassent leur part en matière de conservation. « Ils n'ont pas une attitude responsable quand ils cachent, par exemple, la provenance de leurs captures »

D'autres ne croient pas en ce bel objectif malgré toute la bonne

volonté du monde. « Le sentiment d'appartenance n'existera jamais et il ne faut pas compter sur les gens pour se discipliner à moins de toucher à leur portefeuille », déclare Mme France Beaudoin, gestionnaire de la ZEC Lavigne, à Saint-Zénon, dans la région de Montréal.

Mme Beaudoin déplore qu'à peine une centaine de membres sur les 600 de la ZEC assistent à l'assemblée générale annuelle.

Avantage économique

D'autres gestionnaires trouvent au contraire que les membres prennent leur rôle au sérieux et qu'ils se sentent responsables.

« Chez nous, on forme presque une petite famille et le taux de participation est élevé », raconte M. Raynald Francoeur, le président de la ZEC Menoquesawin, au nord-est de La Tuque.

C'est peut-être parce qu'une bonne proportion des membres actuels sont des anciens membres des clubs privés de la région, note M. Francoeur qui ajoute que sa ZEC, de petite taille avec seulement 160 membres, est d'accès limité à cause de l'éloignement des grands centres.

Dans le bilan des ZEC qu'il a publié il y a deux ans, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche soulignait que le statut de membre semblait clairement identifié comme un avantage économique, et que les usagers eux-mêmes considéraient que l'objectif de participation n'avait pas été atteint.

On y lit que « le membre se perçoit comme un habitué avant tout, et voit un avantage économique et cherche à s'approprier de l'espace. »

En ce qui touche à la gestion,

environ 700 membres forment les 68 conseils d'administration qui se réunissent en moyenne une fois par mois.

En matière de protection toutefois, les responsabilités d'auxiliaires (gardiens de la faune) sont surtout l'affaire de personnes qui travaillent dans la ZEC et qui sont rémunérées.

Aux assemblées générales annuelles, on enregistre un taux de participation de 15 %. Pour certains, c'est considéré comme peu valable, alors que pour d'autres, il faut s'en satisfaire.

« C'est un pourcentage comparable au taux de participation des contribuables aux élections scolaires, et il faut y voir un indice que les ZEC sont bien gérées et que les membres n'ont pas de griefs sérieux à exposer », commente M. Gaëtan Hamel, de la direction des territoires fauniques au MLCP.



Les utilisateurs ne pensent qu'à eux et ne se préoccupent pas de leur territoire, affirme un dirigeant de la ZEC Batiscan-Neilson.

Le contingentement est difficile surtout pour la saison de chasse

Les ZEC ont aussi le pouvoir de délimiter des zones de chasse pour la saison de l'original et elles doivent alors procéder à un tirage au sort comme on le pratique dans les réserves fauniques.

C'est là que les gestionnaires rencontrent les plus grandes résistances des membres.

« Les habitués chassent ordinairement au même endroit chaque année et ne veulent pas être délogés, explique M. Jocelyn Gaudreault, secrétaire de la ZEC Martin-Valin, au nord de Chicoutimi. Dans cette ZEC, il n'y a pas encore de secteur déterminé pour la chasse, mais il croit que ce sera adopté l'an prochain.

Il faut aussi considérer que plusieurs membres possèdent un chalet sur le territoire de la ZEC et qu'ils accepteraient mal de ne pouvoir s'y rendre pour chasser au cas où le tirage ne les favoriserait pas.

« Le contingentement n'est pas envisageable à cause des cha-

lets », clame fermement M. Roch Lepage, le secrétaire de la ZEC de la Bessonne, à La Tuque.

Pour d'autres, comme M. Pelletier, la mesure sera difficile à appliquer parce que, dit-il, « l'éducation des chasseurs n'est pas complétée à ce niveau. »

Il raconte que dans la ZEC qu'il administre, la ZEC Nordique, au nord de Tadoussac, on voulait créer sept secteurs, mais l'assemblée générale a refusé et on s'est retrouvé avec deux seuls grands secteurs.

« Sur la Côte-Nord, poursuit-il, il y a très peu de chasseurs en comparaison aux autres régions, et ils ne comprennent pas que l'on veuille exercer un certain contrôle. »

Par le portefeuille

Si le contingentement direct

des usagers n'est pas appliqué dans les ZEC comme il l'est dans les réserves fauniques, principalement à cause du principe de l'accessibilité et de la présence d'un grand nombre de chalets privés (plus de 7.200 chalets), il est possible cependant de réduire quelque peu la pression de chasse et de pêche en majorant la tarification, entre autres.

La nouvelle réglementation permet aux administrateurs de hausser de \$200 à \$300 le tarif maximal pour l'ensemble des activités.

« À \$300, estime M. Pelletier, c'est une méthode de contingentement. Certains ne sont pas d'accord, mais comme dans le cas de la ZEC Lavigne, à Saint-Zénon, c'est peut-être la meilleure formule disponible pour réduire quelque peu la très forte pression exercée par la population de Montréal. »

D'autres méthodes sont aussi mises de l'avant pour réduire la pression. Ainsi, comme on le fait depuis au moins cinq ans dans la ZEC Batiscan-Neilson, la saison de chasse de l'original est limitée à une seule semaine.

L'an passé, 494 chasseurs se sont partagé 800 km carrés de territoire pour récolter 26 orignaux. « Il y a eu quelques accrochages... une chance que la chasse n'a duré qu'une seule semaine », observe M. Moisan.

La non plus, il n'y a pas de contingentement par tirage, mais M. Moisan croit que cela deviendra nécessaire d'ici peu. Mais il sait que les propriétaires de chalets s'opposent à une telle mesure. Dans la seule ZEC Batiscan-Neilson, on compte 400 de ces chalets de villégiature.

M. Moisan croit finalement qu'aucune mesure ne sera efficace tant que les utilisateurs, pêcheurs comme chasseurs, n'accepteront pas volontairement de se prendre en main. La conservation de la faune, c'est l'affaire de tous, dit-il.

Je roule Québécois
Je roule LESSARD

M. LESSARD Ltée
659, Boul. St-Joseph
Québec
418/623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les ateliers sont recommandés par le Club Automobile.

Depuis plus de 40 ans au service des automobilistes Québécois.

Notre département des pièces est ouvert jusqu'à 21 h.

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

LA EXCEL DE HYUNDAI
UNE VOITURE BIEN PENSÉE

Profitez de notre large inventaire de voitures Excel non soumises à la récente augmentation de la taxe de vente fédérale

3 ans sans frais d'entretien!

Tous les détails chez M. Lessard

Participez au concours

J'AI VU

avec LESOLEIL et CJRP 1060

- Additionnez le nombre de pages du journal Le Soleil, ainsi que le nombre de pages avec couleur. La somme de ces deux résultats vous dévoilera le montant en argent que vous pourriez gagner.
- Le tirage se fera pendant l'émission "Réaction" de Simon Bédard, sur les ondes de CJRP, entre 8 h et 8 h 15, du lundi au vendredi et ce, du 26 juin au 28 juillet 1989.
- Pour mériter le prix en argent, la personne dont le coupon aura été tiré disposera de 15 minutes pour communiquer avec l'animateur, en composant le numéro 670-9064.
- Les règlements du concours sont disponibles à CJRP.
- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil.

Nombre total de pages	<input type="text"/>	Date de parution.....	<input type="text"/>
+		Faites parvenir votre coupon à:	
Nombre total de pages avec couleur	<input type="text"/>	CJRP 1060, C.P. 4200 Sillery, (Québec) G1T 2S2	
Total combiné	<input type="text"/>	Nom.....	
		Adresse.....	
		Ville.....	
		Téléphone: rés. bur.	

Dossier linguistique

Le New York Times prend le parti de la minorité anglo-québécoise

WASHINGTON — Près de trois siècles après la Conquête, les Québécois tentent de monter de nouvelles barricades pour protéger leur langue et leur culture contre les assauts de l'anglais, mesure de défense que certains associent à une déclaration d'indépendance du Canada, sans le titre.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Dans son édition du 4 juillet, le *New York Times*, sans doute le plus influent quotidien des États-Unis, traitait dans deux articles du débat linguistique au Québec en mettant en exergue la position de la minorité anglo-québécoise et en donnant une image peu flatteuse des Québécois francophones.

Le journal, qui tire à plus d'un million d'exemplaires, réactualise le débat linguistique dans un article intitulé « Encore une fois, des tranchées se forment autour du Québec ». Dans la même édition, le journaliste Paul Lewis consacre un quart de page au dernier numéro de la revue *Liberté*, qui publie une série de textes d'Anglo-Montréalais. « Les porte-parole anglophones du Québec protes-

tent contre le statut de minoritaires », titre l'article.

Les événements au Québec ne justifient généralement pas la publication d'informations dans le *New York Times* qui n'a même pas parlé, l'hiver dernier, de l'incendie aux bureaux d'Alliance Québec à Montréal. La publication d'articles prend son importance en raison des effets d'entraînement sur l'ensemble des médias américains. Non seulement les articles sont-ils repris dans plusieurs autres journaux, mais la façon dont un sujet est traité définit en quelque sorte le type de couverture des quotidiens concurrents.

Ainsi, il est mentionné que ce sont les « émeutes des francophones » dans les rues de Montréal qui ont obligé le premier ministre Robert Bourassa à adopter, il y a quelques mois, la loi 178.



Selon le *New York Times*, ce sont les « émeutes des francophones » dans les rues de Montréal qui ont obligé le premier ministre Bourassa à adopter la loi 178...

« qui rétablit l'interdiction d'afficher en anglais ».

Le journal cite un professeur de la faculté de droit de l'Université de Toronto, Mme Katherine Swinton, qui soutient que la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise « pourrait être utilisée pour justifier une attaque contre le droit constitutionnel reconnu des anglophones à leurs propres écoles anglaises au Québec, ce qui n'est pas couvert par la clause dérogatoire ».

On cite le chroniqueur William Johnson, du quotidien *The Gazette*, un des plus farouches opposants à l'entente du lac Meech. « La reconnaissance d'un caractère distinct pour le Québec signifiera le développement maximum des pouvoirs du gouvernement du Québec dans toutes les sphères de la société, y compris la scène internationale », dit-il.

Un écrivain et universitaire d'origine allemande, M. Henry Beissel, affirme que « les efforts des francophones d'imposer leur langue procèdent d'une mentalité autoritaire qui affaiblira la langue plutôt que l'aidera ».

On y accorde peu de place aux nationalistes québécois. On parle du chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui prêche la mort de l'entente du lac Meech. Quant au premier ministre Bourassa, il

soutient que l'échec constitutionnel sera perçu au Québec comme « une humiliation intolérable », provoquant une crise constitutionnelle « sérieuse » tout en aidant le PQ aux prochaines élections, qui doivent se tenir à l'automne.

Les deux articles comportent cependant quelques inexactitudes. On affirme ainsi que le premier ministre Bourassa a décidé de « répliquer » à la décision de la Cour suprême déclarant inconstitutionnelle l'interdiction de l'usage de l'anglais dans l'affichage en réclamant que le Québec soit déclaré « société distincte », alors que les deux événements ne sont pas reliés.

Et on situe le lac Meech en Ontario alors que tout le débat constitutionnel nous a permis d'apprendre qu'il se situait au Québec.

Ces deux articles du *New York Times* tranchent avec le type d'information publiée normalement par le quotidien sur le Québec. L'image d'un Québec économiquement fort qui essaie, par divers moyens, de préserver sa langue et sa culture est remplacée par une description peu flatteuse d'un peuple majoritaire, intolérant, brimant les droits individuels d'une minorité découragée, mais fermement déterminée à demeurer sur place.

À Montréal

Les toxicomanes ont droit à des seringues stérilisées

MONTREAL (PC) — Depuis la nuit dernière, les toxicomanes montréalais peuvent se procurer des seringues stérilisées. Le CLSC-Centre-Ville a mis sur pied un Centre d'action communautaire auprès des toxicomanes utilisateurs de seringues (CACTUS), un projet de lutte contre le sida financé par les gouvernements fédéral et provincial.

Toutes les nuits, une infirmière ou un infirmier du CLSC-Centre-Ville accueillera les drogués à un comptoir à l'entrée du centre, qui n'est identifié que par la présence de cactus dans la vitrine. En échange de leur seringue souillée, on leur donnera une seringue propre.

« On leur demandera pourquoi ils veulent une seringue. Puis on va les informer sur la propagation du sida et leur parler du condom, puisque seringues propres et condoms vont de pair », a expliqué l'infirmier Michel Girard.

Si le drogué manifeste le désir de s'en sortir, on l'orientera vers des personnes compétentes. « Au fil de la discussion, on verra s'il a d'autres besoins. Mais la première

fois, ce sera seulement un échange de seringues », a précisé M. Girard.

« Le premier objectif, a souligné la coordonnatrice du projet Denise Lapalme, ce n'est pas la désintoxication, c'est d'arrêter la transmission du virus du sida ».

La police a été informée de la mise sur pied du projet CACTUS, mais les instigateurs du projet se comporteront aux alentours du centre.

« On ne veut pas qu'ils arrêtent de faire des patrouilles, a affirmé Mme Lapalme. On demande seulement qu'ils n'en fassent pas plus qu'actuellement. C'est certain que s'il y a une voiture de police stationnée à côté, les gens ne viendront pas. »

En Bref

Incendie de forêt

BAIE-COMEAU — Les faibles averses qui se sont abattues hier, sur la Côte-Nord, n'ont pas été d'un grand secours pour les 70 personnes qui combattent, depuis mardi, un important incendie de forêt, à 160 km au nord-ouest de Baie-Comeau. Le feu, qui est toujours non maîtrisé, a détruit jusqu'à maintenant 3,800 hectares de forêt.

Travaux rue de la Passerelle

LORETTEVILLE — Des travaux de réfection sont en cours sur le mur de soutènement des terrains de la rue de la Passerelle donnant sur la rivière Saint-Charles. La passerelle elle-même sera repeinte. Les points d'attache et les piliers seront refaits. Pour ce qui est du mur, le bois disparaîtra pour faire place à des gabions, un genre de panier rempli de pierres capables de résister une centaine d'années.

Rétractation

CHARLESBOURG — Le citoyen qui avait accusé le 3 avril le conseiller de Charlesbourg, Jean-Marie Laliberté, d'avoir été en conflit d'intérêts dans le dossier entourant le passage des autobus du circuit 34 de la CTCUQ, dans les rues des Lynx et des Rivières, a finalement pris la décision de retirer ses paroles. À la suite de ces propos, M. Laliberté avait mis en demeure M. Claude Brochu de se rétracter, ce qui fut récemment fait à la satisfaction des parties.

Rassemblement des Saint-Pierre

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Pas moins de 1,000 descendants de Pierre de Saint-Pierre se sont donnés rendez-vous, en fin de semaine, à Saint-Jean-Port-Joli pour souligner le 325e anniversaire de l'arrivée au pays de leur ancêtre. Le lancement d'un ouvrage généalogique de 400 pages sur la famille Saint-Pierre et le dévoilement d'une plaque commémorative au manoir des Aulnaies ont marqué l'événement. Pierre de Saint-Pierre fut, entre autres, le cofondateur de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies, il y a 310 ans.

20 LIVRES GRATUITES

Dolorès est toute heureuse de son image dans le miroir maintenant qu'elle a perdu 85 livres avec le programme Nutri/Système.

Notre programme comprend:

- Repas savoureux à basse teneur calorique
- Supervision professionnelle
- Attention individuelle
- Pas de colonies à compter



Notre cliente Dolorès a perdu 85 livres

nutri/système
cliniques minceur

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

624-0440 9195, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

681-1212 CARREFOUR VANIER 459, rue Soumande (face à Place Fleur de Lys)

Programme minimal de 30 livres. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système. Nouveaux clients seulement. Prend fin le 29 juillet 1989.

SERVICE D'URGENCE Verres de contact

Dr J.R. Clément m.d. Ophthalmologiste

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY

654-1488

loto-québec Résultats

Tirage du 09/07/89

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2170611,80\$
5/6+	3 273336,30\$
5/6	334 1877,40\$
4/6	18908 63,70\$
3/6	337123 10,00\$

10 13 18 28 31 42

No complémentaire: 35

VENTES TOTALES: 18210693,00\$

PROCHAIN GROS LOT 09/07/12 (APPROXIMATIF): 1600000,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Alain BOUCHARD

Les arbres d'Alex

- Parle-moi d'une affaire, se marier ici, après-midi!

— En tout cas j'sais pas s'ils vont se souvenir de leur divorce, mais ils vont sûrement se souvenir de leur mariage...

— Ils vont faire des fous d'eux autres, ça n'a pas d'allure.

— Pour moi, quand ils ont réservé, ils ne savaient pas quel jour ce serait et qu'est-ce qui se passerait devant leur église...

— Avec la face qu'il a, le gars, il fait bien d'en profiter et se marier tout de suite tandis qu'il a trouvé quelqu'une. Parce qu'après ?...

— Ton sur ton, son habit, as-tu vu ça ?

Les commentaires allaient bon train, comme la chaleur. Deux limousines s'étaient déjà introduites dans la foule. C'est la troisième qu'on attendait le plus. La voilà, en roulement d'escargot, évidemment. A cause de la foule qui a beau vouloir se fendre en quatre pour se fendre en deux qu'elle ne trouve pas facilement la souplesse et l'espace voulus pour autant. Il doit y avoir entre 1,000 et 2,000 personnes, cordées dans 1,500 mètres carrés. C'est la troisième limousine qu'on attendait le plus, parce que ce sera celle de la mariée. Et que dans un mariage, la mariée, eh ben... c'est la mariée, quoi.

Le chauffeur descend. Bon gros bonhomme à moustache, content d'être heureux et heureux d'être content. Il traverse de l'autre côté de la bagnole. Demande à la mariée de débarrasser sa portière (droite arrière comme il convient) ; le plus discrètement possible, quand même, il y a là des centaines de témoins qui guettent. La mariée n'arrive à rien. Le bon gros bonhomme offre le sourire de celui qui s'accroche la peau des couilles dans son zipper mais qui fait semblant de ne rien sentir pour sauver la face. Il retourne prendre les clés de son côté. Et revient débarrasser, de l'autre. La mariée sort. La foule applaudit. La bonne main, cette fois. Parce qu'elle avait déjà applaudi une première fois... pour rien, vous vous en souvenez ?

La mariée est rouge comme une tomate, mais ne perd pas contenance. Elle se retourne vers la foule et lui envoie la main. Comme si elle avait été une princesse. Ou la femme d'Andy Despatie, tiens. A moins qu'elle l'ait fait justement parce qu'elle a perdu contenance, comment savoir.

Juste avant, il y avait eu le *Théâtre Parminou*. Parce qu'on est à la place Royale, voyez-vous. En plein Festival d'été. Samedi, trois heures.

Le bedeau tient les portes de l'église à deux mains. « Désolé, messieurs dames. On ne laisse pas entrer les touristes aujourd'hui. Sorry, ladies and gentlemen. That's a marriage... C'est privé. Private ! »

— Pensez-vous qu'ils savaient dans quoi ils s'embarquaient, en choisissant le 8 juillet ? que je demande au bedeau.

« J'pense pas. Mais ce n'est pas fini. Il y en a un autre à quatre heures, puis un troisième à cinq heures... »

Lui venait de La Prairie. Elle de Courville. Quelque chose du genre.

Le *Théâtre Parminou* reprenait, à 15 h30, sa comédie historique sur l'origine de la place Royale et sur ses premiers colons. Le thème de l'été est *Salut vieilles branches!* Merci, en passant, à nos ancêtres.

Et comme retour aux sources, comme évocation de nos origines, un mariage, c'est pas mal, non ? Encore une fois, la réalité dépasse la fiction. Le clou de la journée était en dehors du programme. Et n'avait aucun commanditaire.

Je ne connais pas le type de La Prairie et la fille de Courville, si c'est bien de là qu'ils viennent. Et d'accord, le ton sur ton, c'est assez ordinaire, si c'était bien le marié qu'on a vu ainsi sur le parvis de l'église. Mais je veux leur souhaiter un enfant, aux nouveaux mariés.

Et pas un enfant ordinaire.

Un enfant qui serait un garçon.

Et qui, à un an et demi, ferait pousser les arbres des Plaines, comme Alex le faisait encore, ce samedi-là, autour de 5 heures.

Alex part avec sa maman. Il apporte son biberon. Le remplit à la fontaine du parc Jeanne-d'Arc. Et arrose les arbres pour les faire pousser.

Ce n'était pas dans le programme, ça non plus. Cette poésie-là se retrouve rarement dans les programmes...

Hors circuit

Je vous ai déjà parlé de Claude Catellier. C'est un chanteur-bouffon qui s'installe dans la périphérie du Château Frontenac et qui fait crammer le monde, avec son *Petit train du nord* de Félix Leclerc et le fanal allumé qui va avec. Même que l'an passé, dit la légende, le feu aurait pris sur la promenade Dufferin, lorsque le *fioule* aurait coulé du fanal...

Catellier vient de faire son entrée au Festival d'été. Hors circuit. Et hors-la-loi, comme de coutume.

Il s'amène avec son chariot et son kit de musique. Installe tout ça méthodiquement durant 55 minutes, bien chronométrées samedi. Fait ses tests de micro et de voix : « Une, deux... une, deux... Estie d'étoibus, si a peut arrêter ses moteurs... » Parce que lui réfléchit tout haut dans son micro, il n'y a pas un touriste au monde, pas même un Japonais, pour l'empêcher de vivre sa vinaigrette.

Il installe son kit, donc, durant 55 minutes bien chronométrées. Il passe les fils du micro et le micro avec dans sa camisole, camoufle tout le reste de son bataclan dans une grande poche de hockey, qu'il attache solidement à son chariot, etc. C'est pour ça que c'est long, justement.

Et pourquoi il fait tout ça ?

Pour pouvoir *flyer* au plus *viarge* avec le chariot, si la police s'amène dans le coin. Il est hors-la-loi, rappelez-vous.

La foule se constitue lentement autour de lui, tout le temps qu'il installe son kit. Pour assister au *show*, bien sûr. Et quand l'artiste est prêt à commencer, voilà que Claude déménage brusquement ses pénates. Vous devriez voir la binette du monde...

C'est que, voyez-vous, Catellier prépare son *show* à tel endroit mais s'en va le faire ailleurs, question de brouiller un peu les pistes. Manoeuvre de diversion, quoi.

Et, chaque fois, ses fans le suivent à la queue leu leu, certains de pisser dans leurs culottes quand il va faire son *Petit train du Nord*.

Une fois qu'il eût commencé à chanter et que ses fans se soient bien groupés autour de lui, samedi après-midi, une vieille dame est venue installer son harmonium à côté de lui... sans doute pour se créer l'illusion d'avoir un public, elle aussi.

Ce qui donnait un magistral tintamarre.

Le genre de délire qu'on retrouve rarement dans les programmes, ça aussi.

L'étalage de la sexualité dans les médias choque plus qu'avant

Près de quatre Canadiens sur 10, soit 37 %, affirment avoir déjà vu des émissions télévisées ayant un contenu sexuel choquant. Ce pourcentage représente une augmentation de 28 % comparativement à ceux ayant exprimé la même opinion en 1979, et de 29 % pour les gens du même avis en 1969.

par Lorne Bozinoff et Peter MacIntosh
Gallup Canada

Aujourd'hui, 21 % des Canadiens prétendent avoir vu des scènes sexuelles choquantes au cinéma. En 1979, ce pourcentage était de 13 % alors qu'en 1969 il se chiffrait à 19 %. Par ailleurs, 20 % de la population actuelle ont déclaré avoir vu du matériel sexuel répréhensible dans les magazines alors qu'une dizaine d'années plus tôt ce pourcentage s'élevait à 17 % ; en 1969, il était de 22 %.

Les Canadiens plus âgés semblent particulièrement perturbés par la fréquence des émissions à caractère sexuel inscrites à la programma-

Sondage Gallup

tion de la télévision. Alors que seulement 31 % des citoyens âgés entre 18 et 29 ans prétendent que la télévision présente du matériel sexuel offensant, ce pourcentage grimpe à 53 % chez les 65 ans et plus.

Une autre distinction significative se dégage lorsque les réponses à cette question sont analysées selon le sexe des répondants. Par exemple, alors que 45 % des femmes perçoivent du matériel sexuel choquant à la télévision, seulement 30 % des hommes sont d'accord avec ce jugement. De la même façon, 27 % des femmes détectent ce type de scène dans les films, approuvés dans ce sens par seulement 15 % des hommes. Finalement, 24 % des femmes estiment que les magazines renferment un contenu sexuel offensant et 16 % des hommes les approuvent.

42 % trouvent les magazines pornographiques répréhensibles

Au cours des dix dernières années, l'attitude vis-à-vis des photos de nus dans les magazines pornographiques s'est modifiée. Alors que 35 % des Canadiens en 1979 s'objectaient à ces photos, le pourcentage a augmenté de 7 points aujourd'hui. En 1969, 49 % affirmaient que ces photos étaient choquantes.

En ce qui concerne les serveuses « topless », 58 % de la population s'y objectent aujourd'hui alors qu'en 1979, 51 % étaient contre. En 1969, les deux tiers de la population (67 %) considéraient que les serveuses « topless » étaient répréhensibles.

À ce sujet, on note une différence marquée entre les sexes. Alors que 77 % des femmes affichent leur objection face aux serveuses « topless », seulement 39 % des hommes partagent cet avis.

La tendance relevée à la suite de ce sondage Gallup démontre qu'en général l'attitude des gens au cours des années 1960 n'était peut-être pas aussi libérale et insouciant que plusieurs observateurs l'ont maintenu. Alors que le mouvement hippie a servi, sans aucun doute, à libéraliser une partie de la population, les chiffres de ce sondage datant de 1969 laissent entendre qu'une grande partie des gens demeuraient assez traditionnels durant cette période.

Le présent sondage indique une augmentation des valeurs conservatrices au cours de cette décennie, du moins en ce qui concerne ces questions. Les années 1980 de Reagan et Mulroney en sont responsables, en grande partie, en raison du mouvement vers la droite qui nous a éloigné des attitudes plus indulgentes des années 1970.

Les résultats de ce sondage sont basés sur les réponses de 1,029 adultes de 18 ans et plus, interrogés entre les 7 et 10 juin 1989. Un échantillonage de cette taille est précis à 4 % près, 19 fois sur 20.

- Avez-vous vu quelque chose à la télévision, ou au cinéma, ou lu un article dans une revue, concernant le sexe, et qui soit répréhensible ? -

Article répréhensible en ce qui concerne le sexe dans les médias

	Télé	Cinéma	Magazines
National:			
-Aujourd'hui	37%	21%	20%
-1979	28	13	17
-1969	29	19	22

Région:	Télé	Cinéma	Magazines
Atlantique	42	27	19
Québec	31	9	9
Ontario	41	26	24
Prairies	36	16	21
C.-B.	39	37	31

Âge:	Télé	Cinéma	Magazines
18-29 ans	31	23	21
30-39 ans	30	17	18
40-49 ans	42	25	27
50-64 ans	41	21	14
65 ans et plus	53	21	21

Sexe:	Télé	Cinéma	Magazines
Masculin	30	15	16
Féminin	45	27	24

« Trouveriez-vous répréhensible, oui ou non, de voir des nus dans les revues ? — Trouveriez-vous répréhensible ou non de voir des serveuses à poitrine nue dans les cabarets ? »

	Photos de nus répréhensibles		Serveuses à poitrine nue répréhensibles	
	Oui	Non	Oui	Non
National:				
-Aujourd'hui	42%	57%	58%	41%
-1979	35	65	51	49
-1969	49	51	67	33

Région:	Oui	Non	Oui	Non
Atlantique	47	53	61	38
Québec	33	66	49	50
Ontario	45	55	62	38
Prairies	52	47	65	34
C.-B.	38	59	57	41

Âge:	Oui	Non	Oui	Non
18-29 ans	36	64	53	47
30-39 ans	35	65	45	54
40-49 ans	34	65	57	42
50-64 ans	52	49	69	31
65 ans et plus	62	37	79	20

Sexe:	Oui	Non	Oui	Non
Masculin	28	71	39	60
Féminin	56	43	77	23

N.B. Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.



Pierre
CHAMPAGNE

La carte des vins

Notre sainte mère à tous, la Société des alcools du Québec, n'a pas que des qualités. Elle a aussi des défauts et son plus grand défaut est d'être continuellement en « rupture de stocks » ce qui indispose considérablement les restaurateurs de qualité. Ceux-ci ont beau faire l'impossible pour réaliser une carte des vins intéressante, en offrant de bonnes bouteilles à un prix abordable, il arrive que, 15 jours plus tard, le vin n'est plus disponible à la SAQ parce qu'un fonctionnaire de cette régie d'Etat n'a pas su commander suffisamment de bouteilles.

Et tous les restaurateurs, sauf un, n'osent se plaindre publiquement parce que la SAQ est un monopole et que l'on ne veut pas indisposer le seul fournisseur.

L'exception c'est Jacques Roland, le propriétaire du Chanoine Kir, dans la rue Cartier. Sur la couverture de sa « grande carte des vins » il a écrit, en très gros, les quelques phrases suivantes :

« En raison des politiques de la Société des alcools, nous avons certaines difficultés à maintenir à jour les stocks de la sélection de notre Carte des Vins ».

« Ces contraintes nous obligent à ne pas préciser le millésime ainsi que les noms et origines des viticulteurs ou négociants qui commercialisent les appellations que nous avons sélectionnées.

« Nous regrettons ces inconvénients et nous nous ferons un plaisir de vous donner plus d'informations lors de votre commande.

« Certains 'Grands Crus' peuvent être disponibles et ne pas figurer sur cette carte. »

Voilà. Pan ! Dans l'oeil ! Le message ne peut pas être plus clair. La SAQ ce n'est pas de service. Au moins il y en a un qui a eu le culot de le crier. Aux fonctionnaires maintenant de s'enlever les doigts de dedans le nez.

Les Chinois de Hong Kong

J'ai rencontré, tout à fait par hasard, dans un restaurant de Québec, Le Parmesan pour ne pas le nommer, un Québécois qui travaille à Hong Kong pour une entreprise privée. Et celui-là n'avait que des reproches à faire « aux maudits fonctionnaires du Québec qui font tout leur possible pour mettre des bâtons dans les roues à tout le monde ».

C'est la panique à Hong Kong, disait cet individu qui préfère conserver l'anonymat, pour le moment. Précisons cependant qu'il s'agit d'un « Bleu » qui travaille dans l'import-export des ordinateurs. « Les Chinois de Hong Kong fuient cette ville qui redeviendra chinoise communiste dans quelques années. Ils sont pleins aux as ; ils veulent venir au Canada et le Québec ne fait rien du tout pour leur faciliter l'entrée, à eux et à leurs capitaux. Résultat, ils vont à Vancouver et à Toronto. »

« Je connais, disait-il, un Chinois qui veut venir à Montréal. Il a des millions dans ses coffres. Hier j'ai placé pas moins de 14 téléphones à des fonctionnaires québécois pour tenter de faciliter la migration de ce Chinois à Montréal et personne, absolument personne ne m'a même retourné mon appel. Ben le Chinois y va aller à Toronto avec ses millions. » Suivait un juron qui n'avait rien de chinois.

Si, par bonheur ou par hasard, il y avait, quelque part dans un ministère concerné, un fonctionnaire qui décidait de prendre cette affaire en main, il n'a qu'à communiquer avec la maison du Québec à Hong Kong. Ils connaissent fort bien la situation et le cas. Le numéro de téléphone est 9-011-852-5-285071.

Excursion en Estrie

Le club social Transport-Québec organise, le samedi 12 août, une excursion d'un jour en Estrie. Départ de Québec vers 8 h, dîner en route, visite d'un vignoble, souper et soirée au théâtre de la Marjolaine. Coût de l'excursion comprenant les repas, l'autobus et le théâtre : \$70 par personne. On revient durant la nuit pour arriver à Québec vers deux heures du matin.

L'invitation est lancée aux fonctionnaires par Daniel Jobin que l'on peut joindre à 646-9908.

Oui, mon colonel

Le major, ou plutôt le major L. Gauthier, chef anesthésiste à l'hôpital de Valcartier depuis juillet 1987, sera promu lieutenant-colonel le 17 juillet. Native de Montréal, elle a commencé sa carrière militaire en 1973 en tant que réserviste. Toutes nos félicitations.

Par contre, à partir du 1er octobre, le capitaine Christiane Charron devra être reconnue comme le major Charron. Elle est infirmière-chef de l'unité des soins de chirurgie, à l'hôpital de Valcartier, depuis juillet 1987.

Office franco-québécois

Le ministre des Affaires internationales Paul Gobeil a annoncé, il y a quelques jours, la nomination d'André Maltais comme secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. M. Maltais vient d'entrer en fonction pour un mandat de quatre ans. D'abord professeur puis fonctionnaire, M. Maltais s'est surtout fait connaître comme député de la circonscription fédérale de Manicouagan, à la Chambre des communes, de 1979 à 1984. Il fut vaincu par M. Brian Mulroney.

Nomination politique

Le premier ministre vient de nommer Mme Louise Hébert, détentrice d'un cours commercial au Collège O'Sullivan en 1948, régisseuse supplémentaire à la Régie des permis d'alcool du Québec. La durée du mandat de Mme Hébert est de trois ans, à compter du 3 juillet.

De 1979 à 1985, elle travaillait pour le Parti libéral du Québec, d'abord comme secrétaire au service de l'organisation et de l'animation puis comme directrice régionale d'animation et d'organisation. Depuis décembre 1985, elle était directrice du cabinet du ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones.

Fernand Séguin

Lors de sa dernière réunion, la Commission de toponymie, organisme responsable de la gestion des noms de lieux du Québec, a officialisé le toponyme de mont Fernand-Séguin pour désigner un sommet du parc de conservation de la Gaspésie, dans la division de recensement de Gaspé-Ouest. À la même réunion, elle a aussi officialisé l'odonyme rue Fernand-Séguin pour désigner une voie de communication de Laval.

Une féministe incite les femmes à jouer le même jeu que les hommes au travail

WINNIPEG (PC) — Les femmes devront apprendre à jouer davantage le même jeu que les hommes, en milieu de travail, si elles veulent avancer aussi rapidement qu'eux, a déclaré la présidente d'un mouvement féministe du Manitoba, au cours d'un colloque tenu en fin de semaine.

jouer jusqu'à présent, a lancé samedi la directrice du mouvement, Mme Doris Mae Oulton.

« Si vous ne jouez pas le jeu, vous allez finir vos jours avec le

Le milieu de travail est le paradis des jeux de pouvoir, et les femmes n'ont pas eu trop de succès à les

même emploi, ou avec un emploi moins intéressant, et vous serez incapable de réaliser la carrière dont vous rêviez ».

Les femmes sont souvent incapables de reconnaître que les jeux de pouvoir en milieu de travail aident à faire progresser une carrière, a affirmé Mme Oulton devant les 40 participantes à un des ateliers du colloque organisé par l'Association canadienne d'économie familiale.

Les statistiques démontrent que malgré des occasions d'avancement équivalentes, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les sphères supérieures du travail, a-t-elle ajouté.

« Cette situation est plutôt alarmante, puisque nous sommes de plus en plus nombreuses sur le marché du travail à occuper de plus en plus de postes différents. »

Mme Oulton croit que les femmes devront apprendre les règles de base du jeu.

Il arrive par exemple qu'à cause de sa compétence et de son efficacité, la femme avance moins rapidement, ou stagne.

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

LPS

Langues, Productions, Services, Ltée
Compagnie 100% canadienne fondée en 1969

- Programme pour tout niveau
- Cours individuel ou par petit groupe avec professeur
- Vidéo-cassettes
- Cassettes-audio

LPS C'EST... LA SOLUTION

199\$

(Prix incluant l'inscription et livres — Valable seulement pour cours de groupe à notre école)

681-6375

3, Parc Samuel-Holland QUEBEC

COURS DE SERVICE au BAR

Avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES BARMAN au CHÂTEAU FRONTENAC Rabais pour étudiant(e)s

SERVICE DE PLACEMENT

Formis culture personnelle, C.P. 5263, Montréal, Québec 692-0310

HOTEL MERIDIEN

Montréal estival à prix très spécial: 103\$*

Avec plus de 20 festivals, cet été Montréal vous fait rêver, frissonner, vibrer, danser! Et du 1er mai au 31 octobre, Le Meridien vous donne l'occasion d'en profiter au maximum avec le tarif week-end à 103\$ seulement.

Le Meridien... un vrai chez-si situé au vrai cœur de Montréal!

Quelques-uns des événements qui vous attendent:

Du 26 mai au 16 juin:

5e concours international de feux d'artifice
Du 30 juin au 9 juillet:

10e festival international de jazz
Du 13 au 23 juillet:

Le festival Juste pour rire
Du 24 août au 4 septembre:

Le Festival des films du monde

Pour réserver, appelez au (800) 361-8234 ou au (514) 285-1450 ou votre agent de voyages.

MERIDIEN MONTREAL

4, Complexe Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1E5

En Amérique du Nord: Bahamas • Boston • La Nouvelle-Orléans • Newport Beach • New York • San Diego • San Francisco • Vancouver

* Tarif par nuit, en occupation simple ou double. Ces tarifs s'appliquent du jeudi au lundi en juillet et août, et du vendredi au dimanche en mai, juin, septembre et octobre. Selon les disponibilités. Taxes et service non compris.

FREINS & EMBRAYAGE

NOUVELLEMENT AGRANDI

FREINS & EMBRAYAGE

SPECIALITES L.T.E.E. D'AUTO et camion

Québec: (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans-frais 1-800-463-4394
Sainte-Foy: (418) 872-3751, Chicoutimi: (418) 696-3330

LES ARTS ET SPECTACLES

Pour « l'amour du spectacle »

Six anciens du Cirque du Soleil choisissent la rue

« Le cirque, c'est pour nous l'occasion de transmettre au public notre amour du spectacle. C'est un plaisir qu'on ne peut donner lorsqu'on donne 300 représentations par année du même spectacle. C'est pour cela que nous avons quitté le Cirque du Soleil. »

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Angela Laurier et Michel Barette sont les deux artistes les plus connus qui font partie de *L'escouade de l'instantané*, une troupe qui compte six anciens membres du Cirque du Soleil. Michel Barette a été le maître de piste du Cirque pendant près de quatre ans. Angela Laurier est une contorsionniste remarquable et ceux qui ont vu le spectacle présenté au Vieux-Port à l'été 1987 se souviennent d'elle.

Angela Laurier avait été la première à sonner l'alarme, en octobre dernier, lorsqu'elle avait publiquement critiqué les conditions de travail imposées aux artistes du Cirque. Par la suite, elle avait refusé de s'engager pour une tournée au Japon, qui n'a finalement pas eu lieu.

Le directeur général du cirque,

LE FESTIVAL
D'ÉTÉ
DE QUÉBEC

M. Guy Laliberté, avait réagi avec colère aux propos de Mme Laurier, indiquant quelques semaines plus tard que son contrat ne serait pas renouvelé.

« Certains soirs, je me mettais sur le pilote automatique pour faire mon numéro. Malgré toute ta bonne volonté, l'énergie que tu consacres à ton art est diluée lorsque tu donnes 300 représentations du même spectacle en un an », dit-elle.

« C'est un cercle vicieux, renchérit Michel Barette. Plus tu donnes de spectacles, plus la machine roule et plus la demande est forte. L'envers de la médaille est que l'artiste doit offrir une performan-

ce supérieure à tout ce qu'on peut demander à n'importe lequel athlète de quelque discipline sportive que ce soit », dit-il.

La machine était-elle devenue trop grosse ? « Si le cirque avait eu suffisamment de ressources humaines, non, répond Michel Barette. Mais tu ne peux exiger la même qualité professionnelle de tes artistes lorsqu'ils sont fatigués et démotivés », ajoute-t-il.

« Prenez Guy Lafleur. Lorsqu'il a pris sa retraite, il a été malade pendant un an, souffrant de divers maux. Il ne vivait que pour son sport. Les meilleurs athlètes olympiques s'entraînent pour atteindre leur plus haut niveau lors des compétitions importantes. Les artistes du cirque doivent exceller à chaque représentation, malgré les petites blessures et la fatigue », soutient Michel Barette.

« L'artiste qui subit cette incroyable pression en vient à en faire moins pour ne pas se brûler, au risque d'offrir un spectacle de moindre qualité. Mais le public a droit au meilleur spectacle possible, puisqu'il paie sa place », affirme-t-il.

« Il y avait eu toute une polémique au sein de la troupe lorsqu'il a été question d'offrir 300 représentations du spectacle par année. J'étais contre, mais je me suis joint à la majorité. Il y avait encore un sentiment de démocratie à ce moment-là. Par la suite, j'ai plus eu l'impression que nous



Daniel Le Bateleur, dans le numéro du magicien raté présenté par « l'Escouade de l'instantané », fait disparaître Angela Laurier. Lorsqu'il la ramène, tous les morceaux sont là, mais dans le désordre.

étions devenus les employés d'une compagnie appartenant à trois personnes », indique Michel Barette, non sans une certaine ironie.

« Mais il ne faut pas dramatiser ce qu'étaient nos conditions de

travail. Nous les avons acceptées et nous étions conscients des risques. C'est simplement le plaisir qui n'y était plus », reprend Angela Laurier.

Comment réagissent-ils au succès du nouveau spectacle du

Cirque du Soleil ? « Nous avons conservé d'excellentes relations avec les artistes qui sont restés. Nous allons justement voir le nouveau *show* tout à l'heure », conclut Michel Barette, qui avait participé à la mise en scène de ce nouveau spectacle lors des représentations de Miami, il y a quelques semaines.

« L'escouade de l'instantané » compte aller en salle d'ici un an

« Nous voulons nous rapprocher de l'essence même du spectacle théâtral, celui de divertir le public. C'est impossible de le divertir lorsque nous accomplissons ce travail comme un boulot, ce qui était le cas l'an dernier, lorsque nous étions toujours au sein du Cirque. »

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Michel Barette et Angela Laurier énoncent ces propos en toute sérénité. L'amertume d'avoir laissé le Cirque du Soleil, après avoir intensément collaboré à son succès, les a quittés. *L'escouade de l'instantané* dont ils sont membres a donné ses dernières représentations du Festival d'été hier, aux jardins de l'hôtel de ville.

La troupe comptait sept équipiers pour la durée du festival, les deux musiciens qui l'accompagnaient en temps normal ayant été remplacés par une bande sonore, à cause des contraintes budgétaires. Six d'entre eux sont des anciens du Cirque du Soleil.

L'escouade de l'instantané offre un spectacle théâtral très goûté par le public, du moins celui qui était présent à l'hôtel de ville de Québec. Au menu, acrobaties multiples en vélo, numéro de ma-

gic donnant lieu à de multiples contorsions d'Angela Laurier, jonglerie et comédie.

« J'avais mis la troupe dans un tiroir, lorsque je me suis joint au Cirque du Soleil en 1985, explique Michel Barette. Je l'ai ressortie des boîtes à mites en avril dernier. Avec Angela et plusieurs autres, nous avons élaboré la trame de ce spectacle qui nous permet de jouer n'importe où, quelle que soit la scène et les dispositifs techniques. De là est venue l'idée d'utiliser le canevas des techniciens en plein préparatifs d'un spectacle, avec tous les impondérables que cela comporte », poursuit l'ancien maître de piste du Cirque du Soleil.

Il admet en même temps que la réputation des artistes membres de sa nouvelle troupe a joué en leur faveur. « C'est évident que nous avons pu booker notre spectacle sur le fait que nous étions des anciens du Cirque, puisque le spectacle n'était pas entièrement

conçu au moment où nous avons essayé de le vendre.

« Notre intention est, à court terme, de présenter le spectacle dans des congrès et autres occasions semblables. Par la suite, d'ici un an, on espère pouvoir présenter un spectacle complet, dans une salle de spectacles. A cet effet, nous songeons à nous associer avec la compagnie *Chocolat Show*, qui a un peu la même conception que nous du type de spectacle à offrir », ajoute Michel Barette.

Le Chocolat Show est la troupe permanente de l'humoriste-comédien-acrobate Rodrigue « Chocolat » Tremblay, qui a lui aussi fait partie du Cirque du Soleil.

Michel Barette se réjouit de l'initiative du Festival d'été d'utiliser la scène des jardins de l'hôtel de ville à des fins d'animation. « Notre travail est facilité et le spectacle n'en est que meilleur. De plus, ça permet à 3,000 à 4,000 personnes de le voir en même temps. »

Qui sait, peut-être un jour le public applaudira-t-il avec autant d'enthousiasme un spectacle de ces anciens du Cirque du Soleil qu'il ne le fait pour la version 1989 de ladite troupe.

Aujourd'hui au Festival d'été

9 h 30: Journée Océanie. Jardins de l'hôtel de ville.
12 h: Bob Brozman (E.-U.). Pigeonnier.
12 h: Special Blend (Québec). Statue de Champlain.
17 h, 18 h: À Vent tout (Québec). Place d'Armes.
18 h 30, 19 h 30, 20 h 30: Gulko (Québec). Place d'Armes.
18 h 30, 19 h 30, 20 h 30: Clown Kompanie (France). Place Taschereau.
19 h, 20 h, 21 h: Zap (France). Statue de Champlain.
19 h 30, 20 h 30, 21 h 30: Duo Pierre et Sylvie (Québec). Rue Saint-Jean.
20 h: Didier Odieu (Belgique). Pigeonnier.
20 h: Special Blend (Québec). Jardins de l'hôtel de ville.
20 h, 21 h: Salamanca (Québec). Rue Saint-Jean.
20 h: Soldat Louis (France). M.V. Louis Jolliet. Prix d'entrée: \$20.
20 h 30: The Hilliard Ensemble (Angleterre). Basilique de Québec. Prix d'entrée: \$10.
20 h 30: Pierre Bernier (Québec). Jardins de l'hôtel de ville.
20 h 30: Arno (Belgique). Place d'Youville.
21 h: Marco Bizzozero (Italie). Jardins de l'hôtel de ville.
21 h: Sylvie Bernard (Québec). Pigeonnier.
21 h 30: Pierre Flynn (Québec). Place d'Youville.
22 h: Jean Leloup (Québec). Pigeonnier.
22 h 30: Carl Tremblay (Québec). Bar Ains-sott-il.
23 h: Bob Brozman (E.-U.) Bar l'A-propos. Prix d'entrée: \$3.
23 h: Roger Genois (Québec). La Chapelle du Clarendon. Prix d'entrée: \$8.



Les membres de la troupe « L'escouade de l'instantané » (de gauche à droite et de haut en bas): Luc Tremblay, Daniel Le Bateleur, Angela Laurier, Steve Kievalski, Michel Barette, Daniel Touchette et André Saint-Jean.

Des sons envoûtants et uniques avec Ray Lema

Même la pluie n'a pas empêché les milliers de spectateurs présents hier soir à la place d'Youville de vibrer au son du « township jive » de Mahlathini and The Mahotella Queens et de « l'ethno beat » de Ray Lema.

une critique de MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Il était bien difficile hier soir à la place d'Youville de rester bien tranquillement assis.

Mahlathini, le lion de Soweto comme le surnomment ses fans, et les Mahotella Queens, ont fait danser les quelques milliers de spectateurs au son du « township jive ».

On a pu constater que cette musique sud-africaine, que plusieurs connaissent par le biais de Paul Simon et de Johnny Clegg and Savuka, est dangereusement contagieuse.

Ce sont les « Queens » qui plus souvent qu'autrement donnent le ton. Car elles sont chanteuses mais aussi danseuses. Ajouté à ces pas de danse synchronisée et à la voix grave du « lion » qui rugit, cette musique quasi-hypnotique, ce fameux « township jive », et vous vous retrouvez avec des fourmis dans les jambes.

Les gens dansaient cependant tout en regardant l'énorme nuage noir qui s'était pointé à l'horizon.

Ce qui devait arriver arriva. La pluie se manifesta. À un point tel que de nombreux spectateurs ont quitté pour se réfugier où ils pouvaient pendant que de nombreux irréductibles dansaient toujours.

Chanceux, Ray Lema a pu débiter sans trop de problèmes. Avec Lema on se retrouve dans un monde complètement différent.

Lema propose une musique unique, aux arrangements riches, fusion de musique africaine, de jazz, de reggae, de rock.

Debout derrière son clavier, le bonhomme bouge peu. Mais, pourtant Lema a une présence indéniable. Maître de cérémonie, il dirige son groupe avec sérénité et assurance. Un spectacle qui nous fait espérer une nouvelle visite pour bientôt.



Ray LEMA

Un musicien sensible et intelligent

La magie de Debussy avec Aldo Ciccolini

Tout comme Chopin à qui il vouait une grande admiration, Debussy a écrit 24 études et 24 préludes pour le piano, donnant lui-même à ces derniers des titres très évocateurs qui n'ont rien à voir avec ceux dont certaines des oeuvres de Chopin ont été affublées.

une critique de MARC SAMSON
LE SOLEIL

Si l'intégrale des *Préludes* de Chopin se retrouve assez fréquemment aux programmes des concerts, celle de Debussy s'y fait beaucoup plus rare. Les pianistes — quand ils en jouent — se limitent d'ordinaire à quelques-unes de ces pièces.

Aussi le récital d'Aldo Ciccolini consacré aux deux « Livres » de ces préludes prenait-il une véritable allure de festival, qualificatif si galvaudé de nos jours.

Pages évocatrices souvent baignées de poésie et de mystère, les 24 *Préludes* de Debussy supposent non seulement un pianiste capable d'en faire oublier les difficultés techniques mais d'en recréer toute la subtilité (*Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir*), l'ironique (*Général Lavine excentrique*) ou la chaude (*La puerta del vino*) atmosphère.

L'invité du Festival d'été (présenté en collaboration avec le Grand Théâtre) y a magnifiquement réussi pour une grande part, grâce à une approche stylistique rompu auraient pu être mieux rythmées et la pédale moins abusive dans *Le vent dans la plaine*, l'exécution de *Voiles* était remarquable de grâce, *Ondine* de fluidité, *Les tierces alternées* (cette étude curieusement incluse par Debussy parmi ses préludes) de netteté, et *Feux d'artifice* brillait d'un bel éclat.

Musicien intelligent et sensible, Aldo Ciccolini aura réussi à faire croire au mince public qui se trouvait à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre que ces oeuvres qui mettaient de côté le Debussy « brumeux » et vaguement impressionniste (qualificatif qu'il détestait) en faveur dans les années 40 et 50, pour lui préférer un jeu clair, aux coloris estompés ou vifs, et riche de contrastes.

Si certaines pages comme *Minstrels* ou *La sérénade inter-*



Le guitariste Roberto Porróni a donné un bien piètre spectacle hier.

ALDO CICCOLINI, pianiste, présenté par le Festival international d'été de Québec. Programme consacré aux 24 *Préludes* de Debussy. À la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, hier.

ROBERTO PORRÓNI, également présenté par le Festival d'été. Programme composé de pièces de Satie, Bach, Paganini, Sor, de Falla, Mertz, Bartok, Gershwin et Turina. Au Musée de la civilisation, hier.

reunies forment un splendide programme de concert.

Pauvre guitare!

Plus tôt hier, la petite salle du Musée de la civilisation servait de cadre à une autre audition présentée dans le cadre du Festival d'été; l'invité, le guitariste italien Roberto Perroni.

Il a enfilé avec une telle application son programme de petites pièces faciles (du genre des *Trois Gymnopédies* de Satie et du *Prélude en do majeur* tiré des *Inventionen à deux voix* de Bach) que l'on se croyait devant un élève peu avancé ou d'un dilettante.

Que ce soit Paganini (l'auteur des archi-difficiles *Caprices pour violon* a composé nombre de bagatelles peu exigeantes pour la guitare), Gershwin, Manuel de Falla (dans une transcription sommaire de la *Danse du meunier* extraite du *Tricorne*) ou Bartok, tout sonnait pareil: laborieusement et sans style.

Un événement plus populaire que jamais

Un million de spectateurs au 10e Festival de jazz

MONTREAL (PC) — Le 10e Festival international de jazz de Montréal se terminait hier soir par un grand bal populaire dans la rue et dans quelques salles.

En conférence de presse, les organisateurs, Alain Simard et André Ménard, étaient portés à se donner une « note parfaite », annonçant que leur festival avait été fréquenté quotidiennement par environ 100,000 personnes. Pour 10 jours on pourrait donc parler d'une fréquentation d'un million de personnes, quoique les mêmes spectateurs peuvent revenir souvent.

Au-delà de l'interprétation des chiffres, il est évident que le festival est plus populaire que jamais et que la formule baigne dans l'huile. Un nombre toujours plus élevé de spectacles en salles affiche complet, et certains soirs il devenait difficile de circuler dans la rue à cause de la densité de la foule. Le deuxième emplacement autour de la Place des arts avait été justement ouvert il y a deux ans pour désengorger la rue Saint-Denis.

Cette 10e présentation est également marquée par le développement de l'animation urbaine pendant la journée, qui attirait de midi à 18 h 00 un public plus familial.

« Il y a trois publics en rotation qui fréquentent le festival, explique André Ménard : le public familial de la journée, le premier public de la soirée, et le public de toute fin de soirée. On ne prétend pas qu'il y avait 100,000 personnes en même temps sur les sites, mais d'après les consultations avec la police, et d'après l'achalandage dans les salles et aux kiosques de renseignements nous évaluons qu'il y avait 100,000 personnes au total qui venaient chaque jour sur les sites. »

Depuis des années, les organisateurs rencontrent un succès incroyable avec le temps. Mardi soir, lors du grand concert gratuit de Pat Metheny sur l'avenue McGill College, on a frôlé la catas-

rophe alors que la région montréalaise était encerclée par des orages. Mais aucune goutte de pluie n'est tombée...

Pas question de réutiliser l'avenue McGill College l'année prochaine. « Ça appartient maintenant à l'histoire du centre-ville, lance André Ménard, on ne peut pas répéter ça, c'était un spécial pour le 10e anniversaire. »

En fait le Festival de jazz ne tient pas à grossir beaucoup plus. Le gala du Forum avec B.B. King et George Benson, la grande fête historique de McGill College et les bals d'hier soir étaient des événements spéciaux pour le 10e anniversaire. Pour la 11e présentation, qui se tiendra du 29 juin au 8 juillet 1990, le défi sera plutôt de « rester alerte et créatif dans l'aménagement des sites », disent les organisateurs, et de raffiner une programmation déjà copieuse, qui comptait cette année 2,000 artistes et 400 spectacles.

Les spectacles extérieurs sont

devenus de vrais grands spectacles, présentant des groupes artistiquement très forts, que les médias n'ont même plus le temps ni la place de couvrir. Tout comme les organisateurs eux-mêmes, qui se disaient malheureux hier de ne plus pouvoir tout suivre.

Parmi les nouveautés de cette année, qui seront reprises l'année prochaine, on retient le nouvel amphithéâtre de la rue Jeanne-Mance couverte par un toit gonflable, et la « Radio-Jazz » qui diffusait sur la bande FM et sur les emplacements en permanence.

Les organisateurs qualifient également ce 10e Festival de « l'année du grand déclin touristique », puisque les visiteurs américains ont afflué comme jamais. Environ 30 % des billets achetés — même proportion pour la vente d'objets souvenirs — provenaient des États-Unis, ce qui pouvait se vérifier par l'utilisation des cartes de crédit. Le Festival travaille actuellement avec la ville de Montréal à une étude plus poussée qui rendra compte des retombées économiques de l'événement.

Le budget, qui ne sera pas déficitaire à cause d'une augmentation imprévue de la vente d'arti-

cles souvenirs, s'élevait cette année à plus de \$5 millions, dont environ 12 % proviennent de fonds gouvernementaux.

On se félicite aussi du comportement de la foule, qui demeure remarquablement calme. « Le Festival attire tous les segments de la société, ajoute André Ménard, sauf peut-être les rockers, qui trouvent le jazz plate. Ça nous aide pour la sécurité. »

Au niveau artistique, la qualité était constamment au rendez-vous. Les vrais amateurs se souviendront avec nostalgie de ce 10e Festival surtout grâce à la série quotidienne de concerts en hommage à Charlie Haden. Dans l'entourage de M. Haden on parle déjà d'éditer un disque qui complèterait un extrait de chacune de ces soirées historiques.

Le festival a également créé un prix, le prix Oscar-Peterson, qui sera remis annuellement à un grand musicien s'étant illustré sur la scène du jazz international. Le premier lauréat du prix fut Oscar Peterson lui-même, qui a reçu ce trophée samedi soir à la Place des arts, après avoir été officiellement accueilli en après-midi à l'hôtel de ville de Montréal.

Un moment de forte émotion, le grand pianiste maintenant âgé de 64 ans étant ainsi consacré de façon majeure par la ville qui l'a vu naître.

Oscar Peterson, qui souffre de plus en plus d'arthrite et qui s'est installé depuis plusieurs années à Toronto, avait offert samedi soir un merveilleux concert, étourdissant les spectateurs par sa fulgurante vélocité.

La première partie de ce spectacle était consacrée aux lauréats du Concours du jazz Alcan, Fifth Avenue, une formation de Vancouver. Le groupe, formé de jeunes musiciens, existe depuis environ un an. Il mérite une bourse de \$5,000, l'enregistrement d'un microsillon produit par Radio-Canada et une invitation à se produire au Festival l'année prochaine.

Le Jeff Healey Band à l'Agora du Vieux-Port

De nouveaux noms se sont ajoutés à la liste de spectacles présentés cet été à l'Agora du Vieux-Port.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Inter-nation-art a annoncé samedi la venue le 21 juillet du Jeff Healey Band. Ce guitariste torontois fait de plus en plus parler de lui. Lui et son groupe ont joué dernièrement dans le film *Road House*.

Par ailleurs, la date du spectacle de Kim Mitchell, specta-

cle qu'avait annoncé la semaine dernière LE SOLEIL, a été fixée au 23 août.

Le chanteur britannique Rick Astley viendra clore cette série estivale le 3 septembre.

Soulignons que les billets pour Jeff Healey sont en vente dès aujourd'hui, et que ceux pour les spectacles de Kim Mitchell, Rick Astley et Anderson, Bruford, Wakeman, Howe le seront demain.



Le premier lauréat du prix Oscar-Peterson fut Oscar Peterson lui-même, qui a reçu ce trophée samedi soir à la Place des arts.

« Les Pieds dans les plats » à Montmagny : recette à revoir

Après *Les Nouilles ne sont pas toutes dans la soupe* l'an dernier, le Théâtre de l'Oie Blanche redonne cet été dans la comédie gaillarde avec *Les Pieds dans les plats*. Moins bien inspirée cette fois, la maison magnymontoise ne tire qu'une mince omelette du soufflé qu'elle souhaitait faire de cette farce paraculinair.

une critique de JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Claudette et Gérard vivent en concubinage depuis 18 ans. Lui est marieur, elle, pas. Il a fait la cenne avec une petite invention, Claudette réussit en grand en publiant livre sur livre de ses inventions culinaires. À tel point que, contrairement à l'ordre normal des choses, ses recettes risquent de la propulser au petit écran. Un impresario lui cuisine une longue série d'émissions à l'antenne d'une station de Québec.

Plus vedette qu'elle ne l'est déjà, la Claudette sera encore moins marieuse... se dit Gérard. Mais tout n'est pas perdu. L'inénarrable Bernie, l'impresario, doit tourner une capsule de démonstration pour achever de convaincre le directeur de la programmation, et comme Gérard est depuis peu un hypnotiseur averti et que l'« éjarrée » et ivrogne de Carmen, fausse « authentique voyante russe » et voisine de palier, doit accompagner sa Claudette au tournage, il croit tenir de quoi tuer dans l'oeuf le

rêve de carrière télévisuelle de sa douce...

Bon... Quatre braves comédiens cotés, quelques petits plats piquants et trois ou quatre scènes bien assaisonnées ne suffisent pas à donner bonne bouche à la table dressée par le metteur en scène Robert Du Parc. En partie, somme toute, parce que le propos développé par l'auteur américain Jim Brochu est étrié et allongé avec une sauce farineuse d'in vraisemblance.

Ce qui devrait être le moteur de cette comédie, les dons insoupçonnés d'hypnotiseur de Gérard, est posé inopinément et tardivement dans la pièce. Résultat : il faut se pincer pour vraiment adhérer à la convention qui, faut-il l'admettre, engendre, après l'entracte surtout, quelques probantes explosions burlesques où les solides talents d'improvisatrice de Sylvie Le-

gault (Carmen) s'expriment avec une indéniable efficacité. Denise Verville, dans le rôle de Claudette, fait aussi un numéro très drôle dans la scène du tournage : par la malicieuse suggestion hypnotique de Gérard, elle encaisse l'effet d'une rasade de cognac à chaque fois qu'elle prononce le mot « once », ce à quoi on n'échappe pas longtemps dans une émission sur la popote!

En autre temps, elle joue avec aplomb, mais sur sa réserve. Il faut dire qu'elle et Michel Daigle, qui incarne en Gérard un gentil et sympathique renâcleur, sont cantonnés dans une querelle de bons sentiments, dynamique peu nourrissante pour le feu dramatique. Quant à l'impresario de Claude Laroche, il m'a laissé pantois avec sa grosseur caricaturale de cow-boy ignare, sa manie des acronymes et son papotage « français ». Ce rôle outrancier ne lui rend pas justice.

Il se dégage une impression de collage de ce spectacle trop décousu pour que la ligne dramatique ressorte. Il faudrait revoir la recette et rallumer le four.

LES PIEDS DANS LES PLATS, texte de Jim Brochu traduit par José Labossière et mis en scène par Robert Du Parc. Avec Michel Daigle, Claude Laroche, Sylvie Legault et Denise Verville. Décor de Carole Desrochers, éclairages de Pierre Vaillancourt et musique de Claude Milot. Une production du Théâtre de l'Oie Blanche présentée jeudi soir, à Montmagny. À l'affiche du mercredi au samedi (20h), jusqu'au 26 août.

Préparez vos objectifs et participez au concours



Des prix d'une valeur totale de 4 000\$

Un prix de 500\$ dans chacune de nos 5 catégories et un grand prix "toutes catégories" de 1 500\$

Qui peut participer:

Toute personne qui fait de la photo en amateur. (Le statut d'amateur aux fins de ce concours est défini dans les règlements qui sont disponibles au Soleil ou à C.H.R.C.)

Comment participer:

Faites parvenir une photo couleur de format 8 po x 10 po ou 8 po x 12 po dans l'une des cinq catégories suivantes:

1. style de vie
2. paysages
3. insolite
4. personnages
5. animaux

Les membres de notre jury, Eugène Kedl des Photographes Kedl Ltée, Raynald Lavoie, photographe d'Optimage (Le Soleil) et André Paillé, animateur à C.H.R.C. choisiront une photo dans chacune des catégories et une parmi tous les envois de toutes les catégories.

N.B. Les gagnants des 5 catégories sont aussi éligibles au grand prix "toutes catégories".

De plus, Le Soleil publiera toutes les photos gagnantes ainsi que celles ayant obtenu des mentions d'excellence du jury.

Indiquez clairement à l'endos de votre photo la catégorie choisie, ainsi que vos nom, adresse complète et numéro de téléphone et faites parvenir le tout avant le 28 juillet 1989 à 16 heures, à l'adresse suivante:

CONCOURS LE GRAND DÉCLIC 89
C.P. 15800
Québec (Québec)
G1K 8A8

Pour plus de détails, synthonisez l'émission d'André Paillé entre 10h et 11h30, en semaine, sur les ondes de C.H.R.C. Le vendredi 11 août, lors de son émission, André Paillé dévoilera le nom des gagnants.



SÉRIE CLASSIQUE



Billets en vente dans le réseau
Billetech

INFO / FESTIVAL
de l'interurbain
1 800 463-4298 (sans frais)



The Hilliard Ensemble
(Angleterre)
Basilique de Québec
le lundi 10 juillet à 20h30

The King's Singers (Angleterre)



CE SOIR
Cour du Séminaire de Québec
le mardi 11 juillet à 20h30
(En cas de pluie, ce concert aura lieu à la Basilique de Québec)

Duo Crommelynck (Belgique)



JEUDI SOIR
Musée de la civilisation
le samedi 15 juillet à 16h

Concert de Gala IBM



LES GRANDS CHOEURS
Choeur et orchestre sous la direction de Guy Bélanger avec Marc-André Hamelin, piano (Québec)

Cour du Séminaire de Québec
le jeudi 13 juillet à 20h30

(En cas de pluie, remis au lendemain)

Jean-Louis Steuerman (Brésil)
Musée de la civilisation
le dimanche 16 juillet à 16h

L'ivrogne corrigé ou Le mariage du Diable (Québec)

Cour du Séminaire de Québec
le dimanche 16 juillet à 20h30
Cet opéra est présenté en collaboration avec la formation de l'Opéra de Québec.
(En cas de pluie, le concert aura lieu à l'Institut canadien)

Ceci n'est qu'une partie de la programmation de la 22e édition du Festival d'été de Québec. Procurez-vous le programme officiel.



Franc succès de foule au Festival de folklore de Drummondville

DRUMMONDVILLE (PC) — La nouvelle initiative du Festival mondial de folklore de Drummondville de remplacer le traditionnel défilé de jour par un spectacle multiple a été bien accueillie hier par les folkloristes.

« Vous voyez comme il y a de l'ambiance ici et comme les gens semblent heureux », a commenté la présidente du huitième Festival, Mme Angèle Nadeau-Jutras.

Effectivement, plusieurs dizaines de milliers d'amateurs s'étaient rassemblés dans le parc Woodyatt où plusieurs activités se tenaient en même temps : sur une vaste estrade à l'une des extrémités du parc, les groupes défilaient devant une foule estimée à plus de 20,000 personnes.

Dans un autre secteur, dans un amphithéâtre naturel situé près de la rivière, de 5,000 à 6,000 personnes suivaient les ébats d'autres troupes dans un cadre enchanteur, sous de grands peupliers. On retrouvait aussi des gens dans le campement indien des Abénakis dans l'une des îles du parc, des centaines de clients s'affairaient près des boutiques d'artisans locaux et étrangers.

Si les organisateurs reconnaissent volontiers qu'on trouvait hier moins de gens qu'au défilé de jour des sept premiers festivals, on mentionnait néanmoins que l'esprit de la fête avait



Déjà, comme l'an dernier, le Festival de folklore de Drummondville remporte un vif succès.

conquis tant les Drummondvillois que les nombreux visiteurs.

Depuis ses débuts, le huitième Festival « baigne dans l'huile », soutient l'un des principaux organisateurs, M. Jean-Yves Landry. Les cérémonies d'ouverture n'ont peut-être pas obtenu l'impact souhaité mais les spectacles subséquents se sont révélés à la hauteur des at-

tentes des organisateurs et du public.

Jusqu'à hier soir, aucun incident fâcheux n'avait été signalé. La troupe d'Arménie (URSS) qui s'était annoncée ne viendra probablement pas, ont appris les organisateurs, mais les 22 troupes présentes font oublier cette absence, en particulier la troupe soviétique de Ryasan qui en-

chante plus d'un spectateur.

Quant aux troupes des Pays-Bas et de Chine, elles étaient attendues la nuit dernière et devaient commencer à se produire aujourd'hui ou demain. La troupe québécoise de Baie-Comeau, quant à elle, a plié bagage hier soir et sera remplacée par une autre troupe québécoise le week-end prochain.

Importante exposition italienne au Palais de la civilisation l'an prochain

MONTREAL (PC) — Le Palais de la civilisation recevra l'été prochain une exposition exclusive sur la civilisation étrusque et l'Empire romain, la plus importante à sortir d'Italie depuis la Seconde Guerre mondiale.

Par ailleurs, le directeur du Palais de la civilisation a indiqué qu'un accord pour la venue d'une autre exposition d'envergure sur le thème « L'homme, la Grèce et la mer » devait être conclu d'ici la fin de l'année.

Les négociations sont en cours depuis un an avec la ministre grecque de la Culture, Mme Melina Mercouri, dont le gouvernement a été défait récemment. Toutefois, assure M. Petit, ce changement de gouvernement ne devrait pas mettre en péril la venue à Montréal de cette exposition qui a été présentée au Pirée en 1986, et en partie à Amsterdam en 1987. « Ce sera la première exposition de cette importance portant sur la Grèce qui vient à Montréal. Elle comprendra deux volets dont un sur la mer et l'autre portant sur l'olympisme », a précisé M. Petit, qui a préféré rester discret jusqu'à ce qu'un protocole soit signé avec les autorités grecques.

Quant à l'exposition étrusque, mise sur pied exclusivement pour sa venue à Montréal, elle regroupera environ 400 pièces, occupera trois étages complets du Palais de la civilisation et sera une des plus prestigieuses tenues dans l'ancien pavillon de la France, aux dires de ses organisateurs.

Dès le mois prochain, des équi-

pes de muséologues et de conservateurs arriveront à Montréal pour commencer la préparation de cette exposition magistrale dont le nom provisoire est « Rome, 1,000 ans de civilisation ».

Un protocole d'entente avec la ministre de la Culture italienne et le maire de Montréal, Jean Doré, a été signé l'automne dernier.

« Ce sera la plus importante exposition à sortir d'Italie depuis 1939 et elle ne viendra qu'à Montréal », a expliqué le directeur général de la Société du Palais de la civilisation, M. Michel Petit.

Ce projet qui plane dans l'air depuis l'époque du maire Jean Drapeau, et qui devait être au programme l'an dernier, avait été suspendu au terme de négociations infructueuses entre la ville et le gouvernement italien.

La directrice artistique de l'exposition, M. Sylvana Villata, a expliqué que cette exposition s'inscrit dans un éventail d'activités axées sur la culture italienne, qui occuperont la scène montréalaise l'été prochain.

L'exposition regroupera une panoplie d'objets datant de la période allant du VIIe siècle avant Jésus-Christ à l'Empire romain.

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadière, 661-8575). S.O.S. Fantôme no 2 (5) 19h15, 21h25. G. Prix d'entrée: \$7, \$6,50 pour les 14-17 ans; \$4, moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Karate Kid III (5) v.français 12h15, 14h30, 16h45, 19h, 21h20. G. Les Laviguer démenagent (5) 12h30, 14h40, 16h45, 19h00, 21h10, 14 ans. Les aventures du baron de Münchhausen (3) 13h00, 16h00, 19h00, 21h30. G. Scandale (4) 12h50, 15h05, 17h20, 19h35, 21h50, 14 ans. Karate Kid III (5) v.o.a. 12h15, 14h40, 16h55, 19h10, 21h30. G. X-9 (5) 13h, 15h15, 17h30, 19h40, 21h50. G. S.O.S. Fantôme no 2 (-) 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30. G. Jésus de Montréal (2) 14h00, 17h10, 19h20, 21h30, 14 ans. Prix d'entrée: \$7, \$6,50 étudiants 14-17 ans; \$4, âge d'or et enfants moins de 14 ans.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Tucker (3) v.f. 12h, 17h. ★ Les rues de mon enfance (-) 13h, 21h15. ★ Mort d'un commis voyageur (-) 14h15, 21h30. Les tisserands du pouvoir (5) 14h45, 19h, 14 ans. ★ La Citadelle (3) v.o.a. 17h. Liaisons dangereuses (2) 19h15, 14 ans. Prix d'entrée: \$4,25, \$3,25 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Les films précédés d'un ★ ont un prix spécial de \$6,50 du ven. au dim. et de \$4,25 du lun. au jeudi. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Rain Man (3) (v.f.) 12h50, 15h30, 18h15, 21h. Salle 2: La société des poètes disparus (4) (v.f.) de Dead Poets Society 13h, 15h35, 18h25, 21h05. G. ★ Laissez-passer non valides. Salle 3: Chérie, j'ai réduit les enfants (4) 12h45, 14h55, 17h15, 19h25, 21h30. G. Salle 4: Cimetière vivant (5) (v.f.) de Pet Cemetery 12h50, 15h00, 17h10, 19h20, 21h30, 14 ans. Prix d'entrée: \$6, \$4, enfants 13 ans et moins et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Karate Kid III (5) 13h15, 19h15, 21h30. G. Salle 2: Chérie, j'ai réduit les enfants (4) 13h15, 19h15, 21h15. G. Salle 3: X-9 (5) tous les jours 13h15, 19h15, 21h20. G. Salle 4: Les Laviguer démenagent (5) 13h30, 19h30, 14 ans. Jésus de Montréal (2) 21h15, 14 ans. Prix d'entrée: \$6, \$4,50 pour les 14-17 ans. \$3, pour les moins de 13 ans et plus de 65 ans.

MIDI-MINUT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Sexe en vacances (-) et Mal Lin et Serena (-) A compter de 12h15, 18 ans. Prix d'entrée: \$6.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Fierro, l'été des secrets (3) 19h10. G. Equipe de rêve (4) 21h10. G. ★ Ceci n'est pas un programme double. Salle 2: Les liaisons dangereuses (2) (v.f.) 19h, 21h15, 14 ans. Salle 3: Combat à finir (6) 19h30, 21h30, 14 ans. Prix d'entrée: \$7, \$6,50 pour les 14-17 ans; \$4, âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Batman (3) v.o.a. 13h, 15h45, 18h30, 21h10, 14 ans. ★ Laissez-passer non valides. Salle 2: Lethal Weapon II (-) 13h30, 16h, 18h45, 21h20, 14 ans. ★ Laissez-passer non valides. Prix d'entrée: \$7, \$4, enfants et âge d'or.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Indiana Jones and the Last Crusades (3) 13h10, 15h50, 18h30, 21h10. G. Salle 2: Batman (3) v.o.a. 12h45, 15h30, 18h15, 21h. ★ Laissez-passer non valides. Salle 3: Star Trek V: The final frontier (5) 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25. G. Prix d'entrée: \$7, \$4, enfants et âge d'or.

CINE-PARC DE LA COLLINE (831-0778). Écran 1: Chérie, j'ai réduit les enfants (-) Entre deux plages (5) G. Écran 2: Beauport 2: Les Laviguer démenagent (5) Deux fils de... (4), 14 ans. Prix d'entrée: \$6, \$5,50 pour les 14-17 ans; \$4,00 pour l'âge d'or; \$2 pour les moins de 14 ans.

CINEMA SOUS LES ÉTOILES. Ce soir 21h: Dépêche Mode 101. Agora du Vieux-Port. Adm.: \$7. ★ Annule en cas de pluie.

VIDÉOTHÉÂTRES
- Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (525-0924). Ce soir 19h: Du grand large aux Grands Lacs.
- Bibliothèque Succursale Saint-Albert, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). A 13h: J'apprends le rythme I.
- Bibliothèque de Québec, Succursale Saint-André, 500 boul. Bastien. (843-3263). A 13h30: Guldorak.
- Bibliothèque succursale Saint-Charles, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. A 14h: Le petit monde de Charlotte.



Le groupe français «Soldat Louis» sera l'invité de la croisière «Au coeur des événements» ce soir à bord du M/V Louis Jolliet.

Spectacle

LES MIDIS-MUSIQUE AU VIEUX-PORT. Au: Shoe Horn, joueur de saxophone et à 12h30: Derek Scott, jongleur.

LES MIDIS À L'AGORA DE LA BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY. Duo flûte et harpe. Avec Richard Lapointe et Danièle Habel.

SPECTACLE DANS LES PARCS DE LA VILLE DE QUÉBEC. Au: 14h15: Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon par le Théâtre du Gros Mécano. Rens: Far: Saint-Raphaël.

Bars
- Saudade. Jazz latin. Café-Bar l'Emprise de

l'hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Tous les soirs 22h15. Entrée libre.

- Claude Olivier Dubuc, 5 à 7 au Bar La Rosée, du lun. au ven. Accordéon pendant le brunch du dimanche et le buffet du dimanche soir. Châteauneuve Bonne Entente, 3400, ch. Ste-Foy, Ste-Foy.

- Claude Arteau et Liliane Sauvageau «Chansons à la carte». Tous les soirs 18h à 20h. Café bistro le Chantaveuil.

Inscription

- Cours théorique de pilotage d'avion ultraléger motorisé de 20 heures en trois volets (météo, théorie de vol, règlements et lois). Enseignés par des instructeurs licenciés de Transport Canada avec plus de 6 ans d'expérience. Les 15-16 et 29 juillet. Coût: \$150. Rens: (418) 889-0423. ★ On peut suivre ces cours avant, pendant ou après le cours pratique.

Réunion

Club Toastmaster de Québec. Réunion souper tous les lundis 18h30 pour les personnes ayant un parent ou ami qui se drogue. Sous-sol de l'église Sacré-Coeur de Jésus, 340 rue de Montmartre. Rens: 648-2749.

Les groupes familiaux Nar-Anon. Réunion tous les lundis 20h pour les personnes ayant un parent ou ami qui se drogue. Sous-sol de l'église Sacré-Coeur de Jésus, 340 rue de Montmartre. Rens: 648-2749.

Rencontre d'information «Yoga-relaxation & Gestion du stress». Ce soir 18h30. Centre de croissance Le Lotus, 805A Côte Franklin, angle Belvédère. Rens: 688-9110.

Musée de la civilisation

11h: La crié. Entrée rue Dalhousie et Hall. 13h30, 14h30 et 15h30: Flash-théâtre. Hall d'entrée et cour intérieure.
15h: Le ciné «Le mystère de Vinlands» et «OMO». Auditorium 2.

Rock et Vogue M/V Louis Jolliet

Reservation: 692-1159. Les billets sont en vente sur le réseau Billetech ou au quai Chouinard. Tous les jours 10h et 14h: Croisière «Visages du Québec». Coût: \$13,50, \$7, \$16, \$8.
Ce soir 20h: Embarquement 19h30: Croisière «Au coeur des événements». Invité: Soldat Louis. Prix d'entrée: \$20.

Surveiller

Artistes demandés(es)

Les artistes qui aimeraient exposer leurs oeuvres à la salle Reine Malouin de la bibliothèque municipale de Charlesbourg au cours de la saison automne-hiver, sont invités(es) à communiquer avec Thérèse Gagnon au 849-6183 ou Lina Langevin à 849-3026. On peut aussi présenter des oeuvres dans les vitrines d'exposition du hall d'entrée de l'Apidrome de Charlesbourg. Pour cet endroit, on appelle Bernard McCabe au 628-2908.

Local recherché

La fondation du monastère des laïcs (Manso Virgo Maria) recherche un local. Rens: Père André Godbout au 839-8751.

Animation historique à Cap-Rouge

Un projet consistant à créer des archives sur la mémoire collective de la ville de Cap-Rouge est présentement en cours. Ces archives seront utilisées dans le cadre d'expositions, de diaporamas ou autres. Si vous possédez divers documents (écrits, photographies ou autres) veuillez en faire part à la Société historique de Cap-Rouge au numéro 658-5290, Sylvie Robitaille. Tous les documents originaux et photographies vous seront retournés.

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CÂBLE 13 CFCM (TQS)	La roue chanceuse	Garden-party		Ciné-Parc: Double jeu (8)				Grand journal (reprise)	Garden-party		Sports Plus		La patrouille de nuit
3 CÂBLE 14 WCAX (CBS)	The News		CBS News	Hollywood Squares	Kate & Allie	Heartland	Murphy Brown	Designing Women	Newhart		The News		The Pat Sajak Show
4 CÂBLE 7 CFCM (Pathonic)	Le Monde	Mimémo	Québec à la carte	Les Brillant	Mini-série: LE FARDEAU (dern. de 2)		Ferland/Nadeau en vacances		Nouvelles TVA /Sports		Cinéma: EXIT (5)		
5 CÂBLE 3 CKMI (Ind.)	Newswatch		Inside Québec	Danger Bay	Wonder Years	Degrassi Junior High III	Designing Women	Newhart	The National/ The Journal		Newswatch	Newhart	CBC Late Night: THE EXTRA GAY
6 CÂBLE 19 WPTZ (NBC)	News 5	NBC News	Jeopardy!	USA Today	All	Hogan Family					News 5 Nightside		The Tonight Show
7 CÂBLE 15 TVS (CTOC)	Petit Journal	La force du destin	Le journal de TF1	L'Info 5	Sept sur Sept		La chance aux chansons	Pellán		Le pied tendre	Jeunes virtuoses	Le journal de TF1	Les Jeux de la francophonie
8 CÂBLE 10 CFTM (TVA)	Ici Montréal	Mimémo	Québec à la carte	Les Brillant	Mini-série: LE FARDEAU (dern. de 2)				Ferland/Nadeau en vacances		Nouvelles TVA /Sports	Cinéma-Lumière: LA POURSUITE (5)	
9 CÂBLE 6 CBVT (R.-C.)	Québec ce soir	Côté jardin		Les insolences d'une camera	La loi de Los Angeles		Concert au parc		La Téléjournal/ Le point	Supplément/ Sports	Les nouvelles (4e de 6)		
10 CÂBLE 12 CFCF (CTV)	Pulse		Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver						CTV National News	Pulse	CFCF Special Action 1
11 CÂBLE 8 CIVQ (R.-Q.)	Passé-Partout	5 pour 1	Biondi & Cie	La joyau de la Couronne (5e de 9)		La route des vacances	Beau et chaud				Ciné-collections: AVEUX SPONTANÉS (8)		La route des vacances
12 CÂBLE 28 WVNY (ABC)	Newscenter 22	ABC World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	MacGyver			ABC Night Movie: DR. NO (4)			Newscenter 22	ABC News Nightline	
13 CÂBLE 16 WCFE (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Your Backyard Garden		Nature		Upstairs/Downstairs		Best of Your Show of Shows	The MacNeil/Lehrer Newshour	
14 CÂBLE 9 Vidéotron	Secoursisme d'urgence	Autour du livre	Les tissus qui s'animent	Apprivoisez l'espace	Le monde ouvrier	Églises en croissance	Biologie-écologie des baleines	Le quiz sur le bout de la langue	Yoga santé	- Droit - au but	Ping Pong Show	Les arts et les autres	
15 CÂBLE 20 Musique Plus	Musique Vidéo Claude Rayotte		Rock Velours Sonia Benezra		Musique Vidéo Sonia Benezra		Rock en bulle KIM MITCHELL	Musique Vidéo Sonia Benezra	Musique Vidéo Francis Bay		Musique Vidéo Francis Bay		Musique Vidéo Francis Bay

Appréciation des films: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

Une popularité croissante malgré tout

Le Festival de Bayreuth brille par son manque d'originalité

BAYREUTH (d'après AFP) — La programmation du Festival de Bayreuth se caractérise cette année par l'absence d'innovations majeures, hormis la reprise de *Parsifal* en ouverture. Pourtant le voyage artistique à Bayreuth ne cesse de constituer le pèlerinage obligé de tout honnête mélomane.

Pour sa 103e présentation, le Festival de Bayreuth (25 juillet-28 août) présente un *Parsifal* de Wolfgang Wagner, petit-fils du

fondateur et directeur du festival, avec James Levine au pupitre. Puis *Lohengrin* dans une mise en scène du réalisateur ouest-allemand Werner Herzog avec Peter Schneider comme chef d'orchestre.

La Tétralogie 1989 est la même que celle de l'an passé (Daniel Barenboim et le metteur en scène est-allemand Harry Kupfer). Le festival s'achève avec *Tannhäuser* mis en scène par Wolfgang Wagner et dirigé par Giuseppe Sinopoli.

Le Festival 89 n'entrera sans doute pas dans la légende comme celui du centenaire où Pierre Boulez et Patrice Chéreau ont présenté en 1986 une lecture quasi « révolutionnaire » de la Tétralogie, mais quelle que soit la hardiesse de la programmation, le Festival de Bayreuth suscite un engouement croissant et se range dans le peloton de tête des rendez-vous lyriques internationaux.

Créé par Richard Wagner

Le Festival a été fondé en 1876 par Richard Wagner dans l'intention exclusive d'y représenter ses opéras. Le « cas Wagner », comme disait Nietzsche, est un cas unique dans l'histoire de la musique, car il soulève en même temps passion et rejet.

Wagner est né en 1813 d'un père secrétaire à la direction de la police de Leipzig qui mourra six mois plus tard. Sa veuve s'est remariée très vite avec Ludwig Geyer, peut-être l'authentique père de Richard.

Contrairement à Bach, Mozart et Schubert, les fées musicales ne se sont pas penchées sur le berceau de Richard Wagner qui se considérait d'abord comme un penseur, poète et théoricien. C'est par la suite que son génie créateur lui permit de recourir à toutes les formes d'expression artistique et de mettre au point sa nouvelle conception de la musique.

En 1872, la première pierre du Festspielhaus est posée grâce à la détermination de Louis II de Bavière qui finance les travaux à Bayreuth, petit village de Franconie que rien de prédisposait à une gloire mondiale et où repose au-

jourd'hui Richard Wagner, dans le jardin de sa villa « Wahnfried ».

Quatre ans plus tard, Hans Richter dirige la première représentation de l'Anneau du Nibelung devant l'empereur Guillaume Ier, mais le Festival s'achève avec une dette énorme.

L'histoire de Bayreuth prend une inflexion singulière lorsque Winifred Wagner, épouse du fils de Richard, se place d'autorité à la direction du festival. Cette Anglaise naturalisée allemande, pètrière d'ultra-nationalisme et de conservatisme exacerbé, comptait parmi ses protégés un certain Adolf Hitler, qui vint en 1923 pour la première fois à Bayreuth. Un an plus tard, Hitler est emprisonné pour sa tentative de putsch à Munich et, lorsqu'il réapparaît en 1925 à Bayreuth, le romancier anglais Hugh Walpole note : « Il venait d'être relâché de prison. Il avait l'air minable, sale, très efféminé, très nerveux. »

Devenu Fuehrer en 1933, Hitler assista tous les ans, jusqu'en 1940, au Festival de Bayreuth.

Musique nazie ?

Sur le plan musical, la mainmise de Winifred Wagner, nazie

impénitente qui meurt en 1980 en déclarant : « Si aujourd'hui Hitler apparaissait sur le pas de ma porte, je serais si joyeuse, si heureuse, comme toujours », aura pour conséquence la rupture avec le prestigieux chef Toscanini.

Sur le plan de l'histoire de la musique et de celle du festival, la peste brune marquera de son sceau pour longtemps après la Seconde Guerre mondiale l'oeuvre de Wagner comme étant la quintessence de la « musique nazie », au même titre que la philosophie de Nietzsche porte encore les stigmates d'une lecture sélective par les Nazis.

Le festival s'ouvrira cette année par la 9e *Symphonie* de Beethoven. La tradition veut que les 1.500 privilégiés qui ont réussi à obtenir un billet d'entrée dans le Festspielhaus n'applaudissent pas le *Parsifal* en raison du caractère « sacré » de l'oeuvre mais au début du festival la Tétralogie ne souffrait pas non plus d'être saluée par les applaudissements, jugés trop philistins, du public. Pourtant, c'est bien à Bayreuth que les acclamations les plus longues de l'histoire du théâtre lyrique ont été enregistrées.



Une nouvelle sculpture à la paix de Vaillancourt

L'artiste montréalais Armand Vaillancourt a utilisé une foule d'objets hétéroclites, notamment une grande pièce de silo, pour fabriquer une sculpture appelée « Paix, justice et liberté ». L'oeuvre est actuellement installée en face d'un restaurant de la rue Crescent, mais le propriétaire de l'établissement, Kazim Tural, aimerait bien la voir installée plus loin. Un autre restaurateur tente de trouver un lieu plus approprié à l'oeuvre de Vaillancourt.

Tom Jones en procès

NEW YORK (AP) — Le chanteur britannique Tom Jones fait l'objet d'un procès en reconnaissance de paternité de la part d'une jeune femme. Celle-ci affirme qu'il serait le père de l'enfant qu'elle a eu après avoir passé avec lui deux nuits, il y a deux ans. Selon l'avocat de Katherine Berkery, 27 ans, « cela ne fait aucun doute Tom Jones est le père du bébé » qui aurait été conçu à l'hôtel Ritz Carlton de New York en octobre 1987. Le bébé, Jonathan Jones Berkery, serait né le 27 juin 1988. Les avocats de Tom Jones ont

répliqué en disant que la jeune femme était une prostituée et qu'elle mentait à propos de son passé. Le chanteur d'origine galloise n'est pas venu au tribunal de Manhattan devant lequel l'affaire a été portée.

Le midi buffet froid à volonté

LE CAFÉ DU MONDE

Le tour du monde
Les recettes de 12 pays différents
8,95\$

692-4455 57, Dalhousie, Vieux-Port

LE SOLEIL Les Films Paramount et TEMPEL

vous invitent

MERCREDI 12 JUILLET À 19 H
À L'AVANT-PRÉMIÈRE DE

IMAGINEZ QUAND LE PÈRE

INDIANA JONES
et le
DERNIÈRE CROISADE

PARAMOUNT PRÉSENTE UNE PRODUCTION DE LUCAS FILMS LTD. UN FILM DE STEVEN SPIELBERG HARRISON FORD

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE DENHOLM ELLIOTT ALISON DOOY JOHN RHYNS DAVIES JULIAN GLENER ANDY GUY SEAN CONNERY DANIEL BOULANGER PHILIPPE BOUQUET

LE JOHN WILLIAMS GEORGE LUCAS FRANK MARSHALL GEORGE LUCAS MENDO MEYER JEFFREY BOAM STEVEN SPIELBERG UN FILM PARAMOUNT

AUX

Galerias de la Capitale
5401 boul. des GALERIES 628 2455

Pour assister à l'avant-première, conservez cette annonce et soyez à l'écoute du FM 93. Entre 9h et 24h, le FM 93 attribuera des laissez-passer aux auditeurs qui connaîtront le mot de passe du jour ou de la veille (l'animateur spécifiera le mot de passe à utiliser).

10 JUILLET

GEORGE LUCAS

- Les tirages auront lieu sur les ondes du FM 93 entre le 30 juin et le 10 juillet.
- Au total, 150 paires de billets seront attribuées pour l'avant-première.
- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par les films Paramount.
- Règlements disponibles au FM 93.

cinéma
SOUS LES ÉTOILES

À L'AGORA
Vieux-Port de Québec

Depeche Mode

101
A MOVIE

LUNDI 10 JUILLET 21 H

ENREGISTREMENT DIGITAL
20000 WATTS STÉRÉO

WESTWOOD ONE RADIO NETWORKS PRESENTS A MOTIF FILM RELEASE DEPECHE MODE 101

En collaboration avec INTER NATION et SHIP 59

Prix d'entrée: 7 \$

La carte du Clap est acceptée En cas de pluie, remis au mardi 11 juillet

IFAMOUS PLAYERS

RAIN MAN
GAGNANT DE 4 OSCARS dont MEILLEUR FILM
HOFFMAN CRUISE
VERSION FRANÇAISE
Galerias de la Capitale Tous les jours 12h50, 15h30, 18h15, 21h

LETHAL WEAPON 2
MEL GIBSON DANNY GLOVER
VO ANGLAISE
PLACE QUÉBEC Tous les jours à 13h30, 16h, 18h45, 21h20

LA SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS
ROBIN WILLIAMS
V.F. de Dead Poets Society
Laissez-passer non valides
Galerias de la Capitale Tous les jours à 13h, 15h35, 18h25, 21h05

BATMAN
NICHOLSON KEATON
Version O Anглиaise
PLACE QUÉBEC Laissez-passer non valides
Tous les jours à 13h, 15h45, 18h30, 21h10

INDIANA JONES and the LAST CRUSADE
Six pistes
Version O Anглиaise
STE-FOY Tous les jours à 12h45, 15h50, 18h30, 21h10

STAR TREK THE FINAL FRONTIER
L'AVENTURE ET L'IMAGINAIRE SE RENCONTRENT À LA DERNIÈRE FRONTIÈRE.
Version O Anглиaise
STE-FOY Tous les jours à 12h45, 15h50, 17h15, 18h15, 21h25

CHÉRIE, J'AI RÉDUIT LES ENFANTS
WALT DISNEY PICTURES
TRAITÉMENT À L'EMPHASE UN COURT-MÉTRAGE TRÈS SPÉCIAL
ROGER ROBERTY BABY HERMAN
"ESTOMAC EN PÉRIE"
STE-FOY Tous les jours à 12h45, 15h50, 17h15, 18h25, 21h30

100 ANNIVERSAIRE
CINEMAS CINEPLEX ODEON

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées
Express Welcome

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

KARATÉ KID #3 (v.f.) (G)

LES LAVIGUEURS DÉMÉNAGENT (14 ans)

AVENTURES DU BARON MUNCHAUSENG (G)

SCANDAL (v.f.) (14 ans)

THE KARATÉ KID #3 (anglais) (G)

K-9 (v.f.) (G)

S.O.S. FANTÔMES #2 (G)

JÉSUS DE MONTRÉAL (14 ans)

LE PARIS
Place d'Youville 594-0891

FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (G)

L'ÉQUIPE DE RÊVE (G)

LIAISONS DANGEREUSES (14 ans)

COMBAT À FINIR (14 ans)

CANARDIÈRE
Les Galeries Canadiennes 661-8575

S.O.S. FANTÔMES #2 (G)

CINEMA LIDO
Galeries Rond-Point Léves 837-0234

KARATÉ KID #3 (v.f.) (G)

CHÉRIE, J'AI RÉDUIT LES ENFANTS (G)

K-9 (v.f.) (G)

LES LAVIGUEURS DÉMÉNAGENT (14 ans)

JÉSUS DE MONTRÉAL (14 ans)

PLUS 2e FILM AUX CINE-PARCS
CINE-PARC BEAUPORT
Route 40 (Sortie 220) 667-5362

S.O.S. FANTÔMES #2 (G)

K-9 (v.f.) (G)

KARATÉ KID #3 (v.f.) (G)

CINE-PARC DE LA COLLINE
Route 20 (Sortie 311) 831-0778

CHÉRIE, J'AI RÉDUIT LES ENFANTS (G)

LES LAVIGUEURS DÉMÉNAGENT (14 ans)

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONL'opération
charme des
présidents

Les chefs des deux États qui prétendent mener le monde effectuent une grande opération charme dans le jardin de leur rival.

M. Gorbatchev rentre chez lui, en URSS, après une petite virée à l'Ouest, du côté de la France. Cela a attiré sur lui les projecteurs de la presse internationale juste avant le délicat Sommet des pays membres du Pacte de Varsovie qui se terminait hier, à Bucarest.

Et voilà que M. Bush, le président des États-Unis, qui, sans laisser aux grands journalistes le temps de reprendre leur souffle, débarque à l'Est. Il arrive aujourd'hui en Pologne puis fera un crochet en Hongrie, avant de se rendre au Sommet économique de Paris.

Les deux grands blocs se livrent une petite bataille médiatique destinée à soutenir leur position dans les rondes de négociations sur le désarmement et la sécurité. D'un côté comme de l'autre, le mur se lézarde. Il faut négocier serré, même avec ses alliés.

M. Gorbatchev parle de l'autonomie nouvelle des pays de son club, reconnaît des problèmes relevant de la politique interne là où ses prédécesseurs ne juraient que par une belle unité, même imposée par les armes, sous le parapluie soviétique. Dans le clan de M. Bush, les divergences de vue s'expriment souvent à voix haute mais on a toujours bien du mal à s'entendre sur les frontières délimitant le « ciel » collectif et l'individuel.

La grande Europe de l'Atlantique à l'Oural, « la maison collective », devient donc une grande scène où les protagonistes rivalisent de répliques brillantes et de sourires, devant les caméras. Il faut rassurer à la fois les vautours et les colombes de l'entourage des présidents.

Plus charismatique que son rival et auréolé des tentatives de changement qu'il tente auprès des siens, Gorbatchev attire encore la sympathie là où Bush doit surmonter le handicap que constitue être le président des États-Unis, royaume incontesté d'un capitalisme long-temps honni. À l'Ouest, nul ne craint pour l'avenir immédiat de l'Américain et de ses politiques, mais on reste moins sûr quand il s'agit du maître du Kremlin.

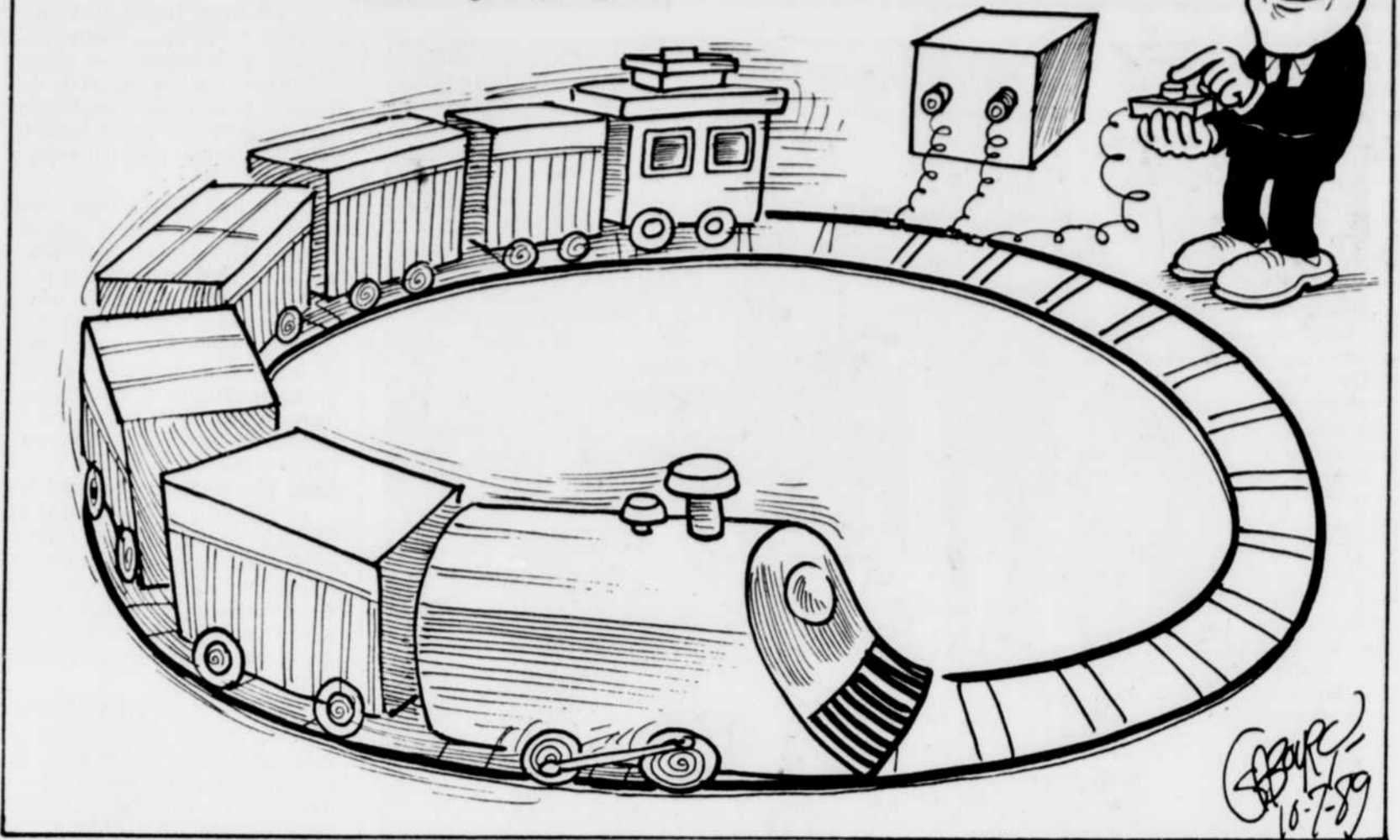
Que serait le monde sans la rivalité de ces deux blocs? Rien n'est plus rassurant qu'un adversaire que l'on a appris à connaître: la douloureuse aventure chinoise des dernières semaines nous a encore prouvé que l'Occident ne comprend rien à l'Orient.

Dans le cas de MM. Bush et Gorbatchev, l'évolution s'observe surtout dans les approches stratégiques. Séduction et bonnes manières remplacent confrontation et affrontements. Pas de problèmes pour l'Américain, même si ce n'est pas tellement dans son tempérament. Il a appris depuis longtemps comment agir et quoi dire pour charmer la foule, à l'étranger comme chez lui. Mais, si le Soviétique sait charmer et a, sur le plan extérieur, tout à gagner, les compromis qu'il doit faire pourraient lui coûter cher, de retour à la maison.

La situation économique se détériore dans tous les pays du monde, peu importe le régime qui les gouverne. Capitalisme et communisme durs et purs n'ont pas réussi à éliminer la misère et la pauvreté. Mais à l'Est, les fenêtres entrouvertes permettent de constater qu'on a du mal à rallier encore l'enthousiasme au nom du seul patriotisme. Et à l'Ouest, il faut bien admettre des échecs souvent inquiétants, surtout dans les pays moins bien développés.

Les opérations charme et relations publiques ne suffiront pas pour calmer les populations qui peuvent désormais mieux s'informer de ce qui se passe partout, sur la terre. Pour éviter les crises, les chefs d'États doivent rapidement comprendre qu'ils sont au service de leurs peuples et ils attendent des réformes efficaces.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

LE GRAND RÉSEAU VIA-RAIL
EN L'AN 2000

Point de vue

La cour a-t-elle sonné le glas pour Lefebvre?

«...Le plaidoyer de culpabilité, en mettant fin au litige, enlève au tribunal la raison d'être de sa fonction...» (Preuve pénale, Jacques Fortin, Les Éditions Thémis, p. 388).

par JACQUES GAGNÉ

Le juge André Trottier de la cour supérieure, en acceptant, le 7 avril 1986, le plaidoyer de culpabilité de Serge Lefebvre, enlevait au tribunal qu'il présidait toute juridiction, procédant ainsi à un véritable hara-kiri judiciaire. La Cour suprême du Canada et la cour d'appel du Québec, à deux reprises, n'ont pas permis à l'accusé d'être relevé de ce plaidoyer de culpabilité.

Le juge Dubé de la cour d'appel, après avoir décrit l'appelant comme l'artisan de son propre malheur en étant à l'origine des problèmes dont il se plaignait, manifeste son accord avec le comportement du juge du procès en écrivant: «...le président du procès s'est tiré avec justice et équité d'une situation inattendue...»

Nous avons déjà qualifié ce plaidoyer de « suicide judiciaire » vu l'instabilité émo-

tionnelle intense entourant son enregistrement. Tout en conservant une déférence authentique envers les juges qui ont évalué ce plaidoyer de culpabilité, nous restons persuadés de la fragilité de cet aveu et nous sommes également convaincus que le tribunal de première instance aurait dû refuser de l'accueillir et ultérieurement de le soumettre au jury.

Il est à propos de rappeler que trois psychiatres ont examiné Serge Lefebvre sur son aptitude mentale à subir son procès et que la lecture médicale de cette expertise soulignait, en partie, le risque pour l'accusé de la continuation de son procès, un médecin en particulier présageait les réactions inattendues et instables que la poursuite de l'instance pourrait créer chez l'accusé.

Le juge de première instance devait, néanmoins, ordonner que le procès suive son cours, déclenchant un comportement imprévisible chez l'accusé lequel devait se solder par un plaidoyer de culpabilité sur les deux accusations de meurtre au premier degré.

Il est également pertinent de rappeler qu'au moment où Lefebvre s'apprete à s'enfermer dans son aveu, il ne bénéficie plus, à toutes fins utiles,

du soutien réel de son procureur; ce dernier lui a déjà manifesté son désaccord sur une admission aussi lourde de conséquences et il a demandé au tribunal d'être relevé de son mandat.

Par un jugement unanimement rendu le 13 juin dernier, notre cour d'appel semble avoir sonné le glas sur l'espérance entretenue par le détenu Lefebvre pour l'obtention d'une nouvelle audience. Sans préjuger d'un recours à être possiblement logé en Cour suprême, la cour d'appel a ratifié le pouvoir discrétionnaire du juge du procès sur son appréciation de la preuve psychiatrique et sur ses deux décisions qui en ont découlé, soit la continuation du procès et la réception du plaidoyer de culpabilité de l'accusé.

Pour la cour d'appel, la remise en question de ce pouvoir discrétionnaire constitue une question de fait non sujette à révision, l'appel, apparemment, ne permettant à ce stade que la discussion de questions de droit.

La défense n'a pas réussi, jusqu'à aujourd'hui, à créer chez le pouvoir judiciaire une réaction sensible à l'endroit de ce plaidoyer de culpabilité. Alors que les confessions des accusés ne dépassent

pas l'étape de la preuve par voir dire, en l'absence d'un caractère libre et volontaire, l'aveu par excellence semble créer chez le judiciaire une résistance étrange et renfermer son auteur dans un processus d'hibernation judiciaire.

Force est de conclure à une journée triste lorsque les droits fondamentaux de la défense sont banalisés et mis en veilleuse et que le droit « à une défense pleine et entière » se trouve pour longtemps stérilisé.

Il ne suffit pas pour un détenu de se rapprocher de son hublot cellulaire pour apercevoir la mer et y contempler le cimetière marin. Il évitera d'autant mieux d'être englouti par la vague pénitentiaire s'il peut s'appuyer sur un réseau d'accueil qui l'accompagnera durant sa longue réclusion jusqu'à sa libération.

Des proches avaient créé autour de Réal Chartrand une structure vivante, facteur capital dans son élargissement. La famille Lefebvre aurait intérêt à imiter cette initiative pour préparer le détenu au rendez-vous de l'an 2000, lors de la demande de la révision judiciaire, susceptible d'être accordée après quinze ans d'enfermement.

Jacques Gagné est professeur de droit à l'université Laval

Votre Opinion

Des verrues urbaines

On apprenait dans LE SOLEIL du 23 juin que la Société immobilière du Québec (SIQ) avait décidé d'investir \$11 millions à l'îlot Mont-Carmel dans le Vieux-Québec. (...)

Nous savons tous que le Vieux-Québec a une valeur architecturale unique en Amérique du Nord et que sa conservation et sa mise en valeur méritent beaucoup d'efforts. Mais d'autres quartiers de la ville ont aussi un potentiel énorme qu'il serait avantageux de développer.

Le quartier St-Jean-Baptiste, par exemple, possède une architecture exceptionnelle. Si on investissait un peu plus d'argent sur la rue St-Jean hors les murs, ce secteur pourrait lui aussi bénéficier des avantages du tourisme

Les quartiers St-Roch et St-Sauveur ne sont pas non plus dépourvus d'attraits. La rue St-Vallier est une des vieilles rues de Québec et le quartier qui l'entoure des plus intéressants par la connaissance qu'il nous procure d'une réalité incontournable du Québec contemporain.

Les intentions de la SIQ sont

très bonnes, mais le choix de leur investissement n'est beaucoup moins en terme d'impact sur la qualité de vie déjà très élevée dans le Vieux-Québec. Les sommes importantes qu'on y dépense n'ont plus qu'un effet marginal sur celle-ci. (...)

En économie, quand les sommes exigées pour augmenter la qualité de vie d'un endroit sont très élevées et que le résultat final est presque nul, cela signifie qu'il faut arrêter d'investir. Le Vieux-Québec n'est pas loin de ce point limite. Les quartiers St-Jean-Baptiste, St-Roch et St-Sauveur en sont cependant bien éloignés. (...)

Selon le maire Jean Pelletier, l'édifice à bureaux qui sera démoli dans l'îlot Mont-Carmel est une verrue. Si on appliquait les mêmes barèmes d'évaluation dans St-Roch et St-Sauveur, ce sont des rues entières qui seraient des verrues.

Louis Bélanger
Quartier St-Roch, Québec

Bourses détournées

Comme beaucoup d'autres étudiants au doctorat et à la maîtrise, ma survie dépend d'une bourse provinciale (au mérite)

octroyée par les Fonds FCAR (Fonds pour la formation des chercheurs et d'aide à la recherche). Cette bourse est théoriquement accordée sous forme de versements au début de chaque trimestre.

La session d'été a débuté la première semaine de mai et comme je n'avais pas encore reçu d'argent, j'ai commencé à m'inquiéter un peu. Finalement, j'ai décidé de contacter l'organisme en question pour savoir ce qui se passait.

On m'a raconté qu'aucun montant d'argent ne pourrait être déboursé avant le début juillet, soit après que le Conseil des ministres puis le Conseil du trésor aient accordé leurs bénédictions au plan triennal des Fonds FCAR.

Comment pense-t-on qu'un étudiant puisse subvenir à ses besoins pendant deux mois sans aucun revenu? Réponse de la personne au bout du fil: « Ben, il emprunte! »

Drôle de façon qu'a notre gouvernement d'encourager la recherche chez nous. Pendant que nous payons l'intérêt de nos emprunts, il accumule sans se pres-

ser celui que nos bourses bien placées lui rapporte.

Louis Bernatchez
Québec

La vraie Chine

Chine, je souffre de voir une poignée de dirigeants hypnotisés par le pouvoir, massacrer ton peuple avec cupidité.

Chine, je souffre davantage lorsque je vois des gens du peuple entraînés à abattre leurs frères comme des aveugles.

Chine, je souffre de voir ta jeunesse mourir car là sont ton espoir et ton avenir.

Chine, réjouis-toi, car ton peuple il en est un de noblesse et de liberté. Il a su lancer un cri pacifique déchirant, élever son esprit au-delà des craintes les plus grandes et aller jusqu'au bout en se respectant lui-même.

Chine, regarde bien tes dirigeants, ce sont eux qui sont enchaînés, esclaves du pouvoir. Sans lui, leur vie n'a plus de sens.

Chine, que ton peuple réussisse à travers ses larmes et sa grande souffrance à voir la lumière éblouissante qui l'habite. Il l'aura sa liberté, car il la possède déjà dans l'âme.

Chine, tu m'ouvres les yeux sur mon peuple. Je vois à quel point il a perdu sa liberté en ayant pour maître l'argent, pour bras droit le pouvoir et pour conseiller la lâcheté lorsqu'il se confronte à lui-même.

Maryse Veilleux
Québec

Sourds mécontents

Il me semble qu'il est temps que les personnes impliquées soient maîtres de leur avenir. En ce sens, le Service régional d'interprétation de Québec exige une réponse satisfaisante du président Gilles Nolet du Service d'interprétation de Québec au sujet des revendications suivantes:

— qu'une majorité de personnes sourdes soient au conseil d'administration;

— la reconnaissance officielle et unique de la Langue des signes québécoise (LSQ) et aucun autre service pour d'autres langues gestuelles;

— que le document soit revendiqué et accepté par le comité;

— qu'une nouvelle date soit fixée pour la réunion du document revendiqué;

— que l'utilisation du vidéo pour les réunions, les rencontres, les discussions, les débats soient dûment acceptée en tant que procès-verbal;

— que les cours de LSQ, les formations en LSQ aux interprètes, le perfectionnement, etc. soient dirigés par la Protection de la Langue des signes québécoise sous l'auspice de la Société culturelle québécoise des sourds Inc.;

— que le SRIQ devienne le service de l'Interprétation du Québec pour la même qualité du service à la grandeur du Québec afin de préserver notre pure culture québécoise sourde et que la structure organisationnelle soit modifiée;

— que les membres du comité et les sourds ne soient pénalisés d'aucune façon après l'entente entre les deux parties.

Si sa réponse s'avérait négative, nous n'aurions d'autre choix que de refaire une manifestation majeure et, s'il le faut, créer un mouvement Québec sourds.

Line Lavallée, secrétaire
Service régional d'interprétation de Québec (CRSEQ)

La rencontre entre Botha et Mandela stupéfie l'opinion sud-africaine

JOHANNESBURG (AFP et NYT) — La rencontre inattendue, mercredi dernier, du président sud-africain Pieter W. Botha avec le chef historique du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela a été saluée hier comme un événement capital par diverses personnalités politiques et par les commentateurs locaux.

Les protagonistes de cette rencontre tenue secrète pendant près de quatre jours sont les deux hommes qui — l'un à la tête de l'Afrique du Sud, l'autre en prison depuis 27 ans — ont occupé pendant une décennie au moins le devant de la scène politique du pays de l'apartheid.

Deux hommes âgés, soulignent les observateurs, dont le premier, M. Botha, 73 ans, s'apprete à céder sa place au nouveau leader du Parti national, Frederik de Klerk, de 20 ans son cadet, tandis que le deuxième, M. Mandela, 71 ans, semble promis à une libération prochaine.

Les deux hommes se sont rencontrés dans la résidence officielle de M. Botha au Cap, Thuynhuys, où le prisonnier numéro un du régime a été conduit en secret dans une voiture de police.

Détails

Les rares détails sur cette rencontre ont été dévoilés samedi soir, après l'apparition de rumeurs tant en Afrique du Sud même, souligne le plus grand journal du dimanche du pays, le

Sunday Times, qu'à Londres, siège du mouvement anti-apartheid mondial, et à Lusaka, le quartier général de l'ANC dans l'exil.

L'annonce officielle a finalement été faite par le ministre de la Justice, Kobie Coetsee, qui a précisé avoir assisté personnellement à cette rencontre.

La conversation entre MM. Botha et Mandela a duré 45 minutes, a-t-il dit, et elle s'est déroulée « dans une atmosphère cordiale » — autour d'une tasse de thé, précisait d'ailleurs dimanche la presse de Johannesburg.

Le communiqué de M. Coetsee ajoutait qu'il s'est agi, de la part de M. Mandela, d'une « visite de courtoisie ». Il n'y a eu ni négociation, ni même « débat sur des questions politiques », a dit le ministre. « Cependant, a-t-il souligné, les deux hommes ont profité de l'occasion pour confirmer leur adhésion à une évolution pacifique de la situation sud-africaine ».

Le journal du dimanche en langue afrikaans, *Rapport*, a estimé que ce passage du communiqué

était capital « car il concerne la question clé des conditions mises à la libération de M. Mandela ».

Le commentateur politique de ce journal rappelle en effet que M. Botha avait toujours mis comme condition à la libération du leader historique de l'ANC qu'il renonce formellement au recours à la violence, condition qui s'imposait d'autant plus, selon lui, que M. Mandela — condamné à la prison à vie pour « sabotage et complot contre l'Etat » — fut le fondateur de la branche armée de son organisation.

Réformes

Cependant, le mois dernier, lors de la présentation au congrès du NP de son plan de réformes sur cinq ans, M. de Klerk s'était déjà abstenu de mentionner cette condition, se bornant à dire qu'un ralliement à une formule de règlement pacifique de la crise sud-africaine suffirait.

Le communiqué du ministre de la Justice semble indiquer que c'est maintenant chose faite, relèvent les observateurs.

Le *Sunday Times* avance même une hypothèse selon laquelle M. Mandela pourrait être libéré avant les élections générales du 6 septembre prochain et non pas après, comme on s'y attend généralement.

Le porte-parole du futur président Frederik de Klerk a indiqué

que ce dernier avait été préalablement averti de cette rencontre.

Toute la presse dominicale faisait ses manchettes sur cette affaire, qui semble marquer une étape importante sur la voie conduisant à des négociations directes entre Pretoria et l'ANC.

Depuis l'an dernier, tant les États-Unis que l'URSS jouent la carte de l'apaisement dans l'ensemble de l'Afrique australe. Les premiers fruits de cette politique ont été les accords de paix relatifs à l'Angola, dont les Cubains ont accepté de se retirer, et à la Namibie, à qui Pretoria a promis l'indépendance.

D'autres signes de détente se sont multipliés au cours des trois derniers mois : en Angola, dont le gouvernement a ouvert des pourparlers de paix avec l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ainsi qu'au Mozambique et en Zambie, dont les dirigeants adoptent des positions de plus en plus conciliantes à l'égard de Pretoria.

En Afrique du Sud même, enfin, une ébauche de dialogue se dessine entre le pouvoir blanc et l'opposition noire. Mercredi prochain, Cosatu, la grande centrale syndicale proche du Front démocratique uni (UDF, lui-même aligné sur l'ANC) réunit son congrès annuel avec, à l'ordre du jour, la question des négociations politiques avec Pretoria.



La rage monte parmi les Israéliens échaudés par l'attentat de jeudi qui a fait 14 morts dont deux Canadiens. La police a dû procéder à l'arrestation d'extrémistes juifs qui voulaient lyncher des Arabes pour se venger. Les dépouilles des deux étudiants canadiens sont attendues aujourd'hui.

Terrorisme et intifada

La peur change désormais de camp en Israël

JERUSALEM — L'attentat à main nue jeudi contre l'autocar Tel Aviv-Jerusalem, avec le lourd bilan de 14 morts et 27 blessés en majorité israéliens, a fait passer la peur du camp palestinien au camp israélien, au moment où se terminait hier le 19e mois d'intifada.

par DAVID DAURE de l'Agence France Presse

« Il existe une géographie de la peur », explique un universitaire israélien qui souhaite garder l'anonymat. « Depuis plusieurs mois, les gens de Tel Aviv ne veulent plus venir à Jérusalem, sauf pour affaires. On s'en est

Représailles

JERUSALEM (AP) — L'armée israélienne a confirmé hier la destruction de la maison du jeune Arabe qui a provoqué jeudi la mort de 14 personnes et blessé 27 autres en faisant tomber un autobus dans un profond ravin. L'homme, Abdel Hadi Salman Rassem Ghanem, 23 ans, était toujours hospitalisé hier dans l'hôpital d'une prison non identifiée. L'accusé vivait dans la bande de Gaza, dans une maison de trois pièces du camp de réfugiés de Nusseirat, qui compte environ 30.000 résidents.

aperçu, en mai et juin, quand ils ont boudé massivement le Festival de Jérusalem. La Ville Sainte est devenue pour eux synonyme d'intifada », ajoute-t-il.

D'autres sources israéliennes confirment l'exode des juifs laïques du quartier juif de la vieille ville de Jérusalem et leur remplacement par des juifs intégristes. Dans les faubourgs sud de Jérusalem (Abu Tor, East Talpiot, notamment), de nombreux habitants, las de vivre volets fermés au rez-de-chaussée pour éviter les pierres des gamins palestiniens ou les gaz lacrymogènes, visant leurs voisins arabes, que le vent rabat sous leur fenêtres, cherchent à vendre et à réintégrer le centre-ville.

Citoyens en armes

Le nombre de civils qui déboulent dans les rues de Jérusalem, un pistolet passé dans la ceinture augmente sans cesse. Les voitures de livraison qui sont obligées de circuler dans les territoires occupés,

de l'extrême droite, se sont multipliés contre les véhicules arabes circulant en Israël. En trois jours, elles ont fait un mort, quatre blessés graves et une dizaine de blessés légers.

Pendant ce temps, les accrochages, entre militants palestiniens d'une part et militaires ou colons israéliens d'autre part, se poursuivent toujours au même rythme, sans que les « shababs » (la jeunesse de l'OLP) ne manifestent la moindre lassitude. Ils en ont payé le prix : du 1er juin au 8 juillet, 31 Palestiniens sont morts, tués par balles, au cours d'affrontements. Parmi ceux-ci, 17 ont entre 8 et 18 ans.

Ces derniers jours, la presse israélienne publiait un reportage sur l'une des meilleures polices d'Israël : la section dite « des minorités ». Selon le journaliste, il y a encore quelques mois, il suffisait de l'apparition des célèbres voitures « Subaru » banalisées pour créer une panique générale dans un village palestinien. Maintenant, la « Subaru » se fait escorter de deux jeeps de « gardes-frontières ».

son de plus en plus équipées de grilles protectrices. Enfin, on a pu constater, sa-

medi, jour de Shabbat, ce spectacle insolite d'un juif religieux sortant du parvis de la grande synagogue de Jérusalem poussant une voiture d'enfant et un pistolet mitrailleur Uzi en bandoulière.

Avant le drame de l'autobus 405, cette peur était plus psychologique que réelle. Le nombre de morts israéliens de l'intifada se situait entre 15 et 20 selon les décomptes. Mais depuis jeudi, cette peur est devenue réalité.

Les Israéliens ont compris brusquement qu'un seul Palestinien peut tuer 14 personnes et en blesser 27 autres, sans avoir usé d'une arme quelconque. Mais simplement en repérant, à l'occasion de plusieurs voyages, le moment où le lourd véhicule côtoierait un précipice et l'y précipiter en arrachant le volant des mains de son conducteur israélien.

Autrement dit : tout Palestinien prêt à faire le sacrifice de sa vie est un danger potentiel pour tout Israélien où qu'il se trouve.

Cette hantise a déchainé les réflexes les plus anti-arabes du petit peuple israélien. Depuis vendredi, les attaques d'Israéliens enragés par la démagogie

Importants séismes au Japon

TOKYO (AP) — En moins d'une minute, deux secousses sismiques se sont produites hier matin, dans la péninsule d'Izou, non loin de Tokyo, blessant 18 personnes. Il s'agit des secousses les plus importantes enregistrées depuis une semaine. Depuis sept jours en effet, le Japon est régulièrement secoué par des séries de petits tremblements de terre.

Taureaux enragés à Pampelune

PAMPELUNE, Espagne (AP) — Une douzaine de participants à la célèbre feria de Pampelune ont été quelque peu maltraités par les taureaux lâchés dans les rues de la vieille ville pour la troisième journée consécutive et souffraient de blessures légères. Six jeunes taureaux ont parcouru les 1.000 mètres séparant leur enclos de l'arène en 2 min 50 précédés par 1.500 jeunes gens. Plusieurs sont tombés et ont dû recevoir des soins pour des contusions, égratignures et autres blessures légères. La feria de Pampelune existe depuis 1394. Elle a connu des interruptions dues à la peste et à la guerre jusqu'en 1591 mais depuis, elle a lieu tous les ans du 6 au 14 juillet en l'honneur de Saint Firmin, patron de Pampelune. Depuis 1591, les taureaux de la feria de Pampelune ont tué 52 personnes, dont 13 depuis 1924, selon les statistiques municipales.

Hommage à Buffalo Bill

CODY (États-Unis) (AFP) — « Buffalo Bill » Cody, éleveur, courrier du Pony Express, chasseur de bisons, a retrouvé la place d'honneur que le Congrès des États-Unis lui avait ravie un mois après sa mort. Légende du Far West, William Frederick Cody, dit Buffalo Bill, avait été décoré en 1872 de la médaille d'Honneur pour sa bravoure au combat comme éleveur dans les guerres indiennes. En février 1917, un mois après sa mort, le Congrès des États-Unis avait modifié les règles d'attribution de cette décoration, décidant qu'elle était réservée aux militaires, et l'avait rayé avec 910 autres personnes de la liste des récipiendaires. Les éleveurs de l'armée étaient considérés comme des civils. L'armée a décidé vendredi de rétablir la décoration de « Buffalo Bill », ont annoncé les deux sénateurs du Wyoming, Alan Simpson et Malcolm Wallop.

Exécution en Chine

PÉKIN (AP) — Un responsable politique local du Parti communiste chinois de la province de Guizhou (Sud-Est de la Chine) a été condamné à mort pur avoir vendu sous l'appellation d'une marque renommée d'alcool de sorgho un autre produit. Peng Jingxing, secrétaire de district du parti à Tongren, aurait ainsi gagné 190.000 yuans (environ \$670.000) en vendant son produit comme de la Maotai, une marque très prisée d'alcool de sorgho fort demandée dans les banquets. Par ailleurs, six autres responsables du PCC ont été exclus pour d'autres cas de corruption. C'est la première condamnation à mort d'un responsable du PCC depuis le lancement d'une campagne de lutte contre la corruption après la répression du mouvement étudiant en Chine. L'origine du mouvement du printemps de Pékin était la lutte contre la large corruption officielle. Ce n'est qu'ensuite que ce mouvement a évolué vers les exigences d'une plus grande démocratie. Dans le passé, les campagnes du pouvoir contre la corruption ont largement échoué, mais le mouvement étudiant du printemps a permis aux autorités d'en lancer une nouvelle.

Manifestations en Moldavie

MOSCOU (AP) — Des milliers de Moldaves se sont rassemblés hier à Kichinev, capitale de la république fédérée de Moldavie. Selon la télévision soviétique, des nationalistes, mais aussi des opposants non moldaves ont manifesté dans une ambiance tendue qui n'a cependant pas dégénéré. Les deux manifestations avaient été autorisées. Certains groupes nationalistes demandant plus de droits pour les Moldaves. Ailleurs sur la place centrale de la ville, un groupe portait une grande affiche sur laquelle on lisait : « Nous ne sommes pas des travailleurs immigrés, nous sommes chez nous ». Il s'agissait de résidents non moldaves, pour la plupart des Russes membres de l'organisation Interfront, qui se sentent menacés par les exigences des nationalistes. Les Moldaves demandent depuis des mois le droit de retrouver leur langue d'origine et protestent aussi contre la dégradation de l'environnement. Depuis des mois, les mouvements nationalistes réunissent régulièrement des dizaines de milliers de personnes à Kichinev. Les manifestants accusent également les autorités de la République de ne pas lutter suffisamment contre la corruption en Moldavie.

L'URSS privée de gaz

MOSCOU (AP) — L'explosion d'un gazoduc en Oural, au mois de juin dernier — qui avait fait plus de 600 morts —, a aussi diminué de 80 % l'approvisionnement du pays en gaz, provoquant des restrictions draconiennes, a annoncé le ministre soviétique du Gaz, Viktor Tchernomyrdine, dans un entretien publié samedi par les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement. Le 4 juin, un gazoduc transportant un mélange de benzine, de butane et de propane en provenance de Sibérie et qui fuyait avait explosé lors du passage de deux trains, provoquant une gigantesque explosion et une mer de flammes qui avait fait plus de 600 morts.

Cigarettes en cendres

OKLAHOMA CITY (AP) — Un pharmacien qui s'était engagé à ne plus vendre de cigarettes a tenu sa promesse et a même fait mieux. Sous les applaudissements de ses concitoyens, Kenneth Henderson a jeté 15.000 cigarettes dans une poubelle et a enflammé le tout. Quelque \$1.000 sont ainsi partis en fumée mais le pharmacien a affirmé qu'il n'en avait cure et il a mis au défi les habitants d'Oklahoma City d'en faire autant. « Je ne pense pas que les cigarettes soient quelque chose d'indispensable à l'existence », a-t-il commenté.

3,182,417 Albanais

BELGRADE (AFP) — L'Albanie compte actuellement 3,182,417 habitants, selon les résultats du recensement de la population réalisé en avril 1989, a indiqué hier l'agence albanaise ATA reçue à Belgrade. Le nombre d'habitants en Albanie a augmenté de 591.800 entre deux recensements, soit de 57.800 par an. Le taux d'accroissement de la population durant la dernière décennie a été de 20,1 pour mille, a précisé ATA. L'Albanie figure parmi les pays d'Europe avec le plus fort taux de natalité. Celui de la minorité albanaise (environ 2 millions de personnes), qui vit en Yougoslavie est encore plus élevé et se situe entre 23 et 25 pour mille, rappelle-t-on. Elle est concentrée dans la province serbe du Kosovo où elle forme près de 90 % de 1,7 million d'habitants.

Début tapageur de la « semaine folle » du bicentenaire de 89

PARIS - La « folle semaine » des fêtes du bicentenaire de la Révolution française a débuté sur une note de contestation, place de la Bastille à Paris, avec un grand concert dirigé au nom des idéaux de gauche contre les célébrations officielles agencées par le gouvernement socialiste.

par FRANCIS KOHN
de l'Agence France Presse

Le lieu symbolique par excellence

de la révolution avait samedi soir un parfum de Woodstock. Des jeunes, pour la plupart, mais aussi des couples venus avec des enfants en bas âge, avaient répondu

à l'appel de plusieurs personnalités de gauche et d'extrême gauche pour protester contre les « fastes » du bicentenaire et surtout l'organisation simultanée du Sommet des Sept.

La place, envahie par la foule, contenait au moins 100.000 spectateurs, selon les observateurs, plus de 200.000 selon les organisateurs.

La gratuité du concert, avec en tête d'affiche le « Zoulu blanc » sud-africain Johnny Clegg et le très populaire chanteur français Renaud, l'un des instigateurs de ce « contre-bicentenaire », n'explique pas à elle toute seule le succès de cette manifestation qui se voulait résolument tiers-mondiste.

Cible principale : les « maîtres du monde » qui, la semaine prochaine à Paris, « vont faire leurs comptes », comme le dénonce sous les applaudissements de la foule, Renaud, arrivé sur scène en costume de « sans-culotte ».

Pour ces contestataires qui, dans l'après-midi de samedi, avaient organisé une manifestation dans les rues de Paris, réunissant selon la police 6.000 personnes, la tenue à cette date de ce sommet des riches représente un affront aux idéaux de la Révolution et au Tiers-Monde.

Autre critique : les cérémonies officielles donnent une image de la révolution « cadavérisée, momifiée », clame sur la scène l'écrivain proche du Parti communiste Gilles Perrault, qui a lancé l'idée de cette journée de protestation.

Il fera vibrer le public en dénonçant la dette des pays pauvres, « le plus grand assassin du monde », et en demandant qu'elle soit « annulée immédiatement et totalement ».

Devant la scène, accolée contre le nouvel Opéra de la Bastille où la semaine prochaine se presseront les quelque 30 chefs d'Etat invités par le président François Mitterrand, s'agitent deux ou trois drapeaux noirs. Mais la foule reste bon enfant, remuant à peine sur la musique du groupe antillais Malavoi ou des guitares électriques de Mano Negra.

« Je suis venu ce soir, mais je n'irai pas aux autres fêtes qui vont coûter une fortune », dit une jeune femme qui vient sans doute de lire le tract distribué aux spectateurs. On y dénonce les 100 millions de francs (environ \$15,5 millions) dépensés pour la grande parade du 14 juillet sur les Champs-Élysées ou encore les 80 millions de francs pour la protection des grands de ce monde lors de leur visite à

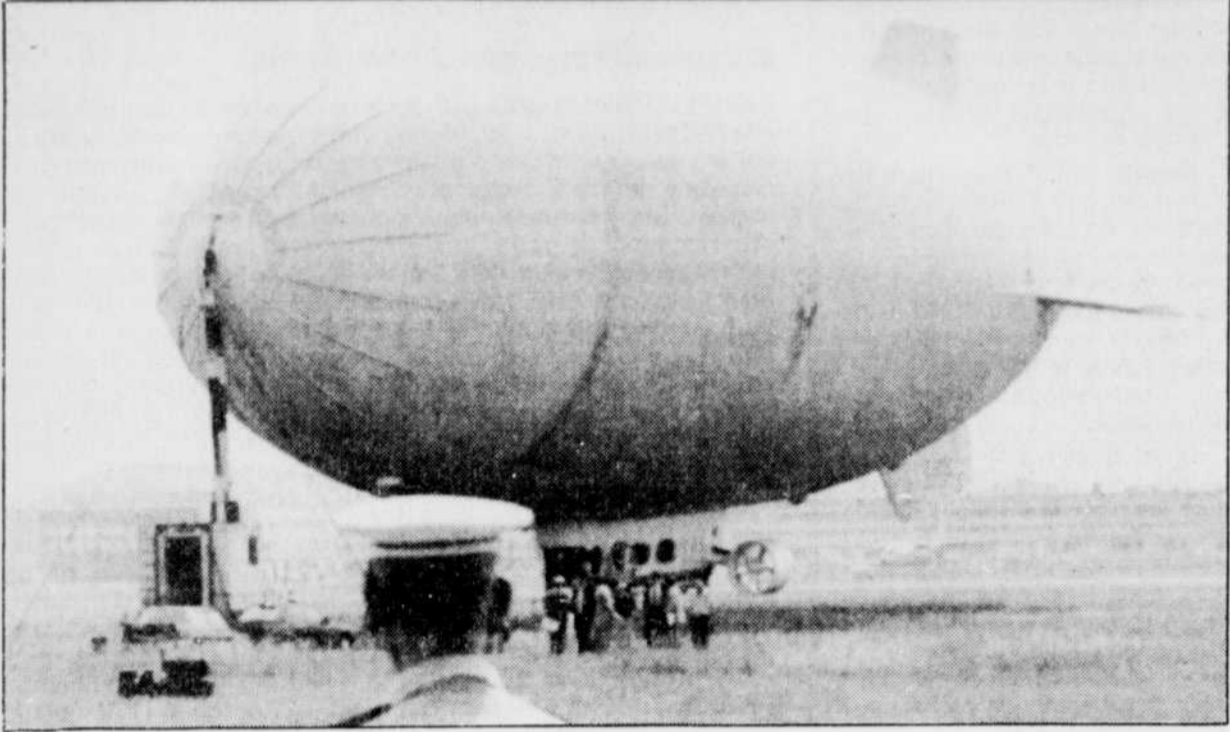
Paris.

Pour cet homme, le front peint d'un bandeau recouvert de caractères chinois (il avoue ne pas savoir si cela veut dire « liberté » ou « trop c'est trop »), ce concert à la Bastille « tout le monde peut en profiter alors que pour les autres cérémonies il faudra payer sa place très chère ».

Au-dessus de la place, un diri-

geable des forces de sécurité passe et repasse, silencieux dans l'air. Sur la place, les marchands de frites et de saucisses grillées, venus eux aussi en grand nombre, font des affaires.

En quittant la scène après son tour de chant, Renaud aura ce dernier mot : « c'est bien de célébrer la révolution, c'est mieux de la faire ».



Tous les moyens sont bons pour assurer le bon ordre à Paris alors que commencent les célébrations du 200e anniversaire de la révolution et qu'approche le Sommet des Sept. Le dirigeable sera en effet utilisé tant pour superviser la circulation automobile que les mesures de sécurité. C'est la première fois qu'un aéronef de cette sorte est utilisé à de telles fins.

Andreotti est invité à surmonter la 48e crise politique italienne

ROME (AFP) - Le président de la République italienne, M. Francesco Cossiga, a chargé le démocrate-chrétien Giulio Andreotti de former un nouveau gouvernement, a indiqué dimanche à Rome le palais de la présidence.

début de la semaine suivante.

La 48e crise gouvernementale italienne depuis 1946 a débuté le 19 mai avec la démission du chef de gouvernement, également démocrate-chrétien, Ciriaco De Mita. Cette décision était essentiellement motivée par l'hostilité que lui vouent les socialistes, membres de la coalition gouvernementale avec une dizaine de ministres.

Le 13 juin, M. De Mita avait été chargé par le président Cossiga de former un nouveau gouvernement, mais il avait dû renoncer le 6 juillet.

Les rapports entre M. De Mita et le secrétaire du Parti socialiste, Bettino Craxi, se sont en effet détériorés depuis 1987, date à laquelle il avait contraint le leader socialiste à « restituer » la présidence du Conseil à la Démocratie-chrétienne.

M. Andreotti, qui était déjà ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Craxi, s'était en revanche bien entendu avec ce dernier. Il devra tenter de trouver une entente pour reconstituer la coalition sortante constituée de cinq partis : la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste, le Parti

républicain, le Parti libéral et le Parti social-démocrate).

Vieux routier de la politique italienne, Giulio Andreotti est l'un des ses représentants les plus connus sur la scène internationale. Il a pratiquement toujours exercé des fonctions ministérielles depuis 1947, dirigeant notamment le gouvernement de 1972 à 1973 et de 1976 à 1979.

Le 13 juin, M. De Mita avait été chargé par le président Cossiga de former un nouveau gouvernement, mais il avait dû renoncer le 6 juillet.

Les rapports entre M. De Mita et le secrétaire du Parti socialiste, Bettino Craxi, se sont en effet détériorés depuis 1987, date à laquelle il avait contraint le leader socialiste à « restituer » la présidence du Conseil à la Démocratie-chrétienne.

M. Andreotti, qui était déjà ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Craxi, s'était en revanche bien entendu avec ce dernier. Il devra tenter de trouver une entente pour reconstituer la coalition sortante constituée de cinq partis : la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste, le Parti

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

MMP.96066.F le mardi 25 juillet 1989	EDS.91250.A le mardi 1er août 1989	EAP.91244.A le mardi 8 août 1989	FJC.96445.A le mardi 8 août 1989
UNE FOREUSE AU DIAMANT ÉLECTRIQUE ET HYDRAULIQUE	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS	TRAVAUX DE MODIFICATIONS AU BÂTIMENT EXISTANT	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE CHAMBRES SOUTERRAINES DANS LES VILLES DE CAP-ROUGE ET DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARÈS PROJET : PROMENADE-DES-SOEURS ET JEAN-CHARLES-CANTIN
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 200 000 \$	Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 30 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

FJC.96445.A le mardi 8 août 1989	GML.90049.A le mardi 8 août 1989	LLR.91023.A le mardi 8 août 1989	MBF.96073.A le mardi 8 août 1989
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE CHAMBRES SOUTERRAINES DANS LES VILLES DE SAINT-FOY ET DE SAINT-AUGUSTIN PROJET : RANG SAINT-ANGE À LA RUE COPENHAGUE	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS SUR LE BOULEVARD SAINT-MARTIN À LAVAL	POSE D'UN SECOND TERNE ENTRE LES PYLONES NOS 20 ET 68 DE LA LIGNE À 120 KV KILDARE-LANAUDIÈRE	FOURNITURE ET INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT DE COMMANDE DE DEUX GRUES À PORTIQUES DE 100 TONNES
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 100 000 \$	Garantie de soumission : 40 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements : (514) 383-2500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

ville de Sainte-Foy

AVIS PUBLIC

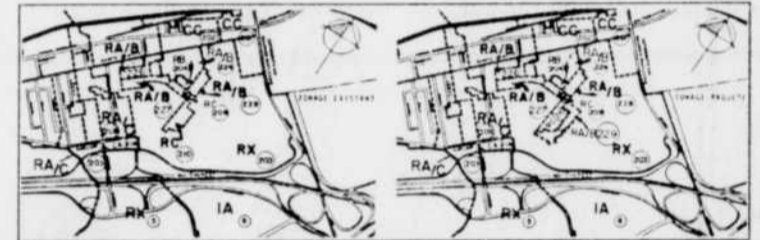
AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE 1401 et 190

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUTS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUTS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS, EN DATE DU 3 JUILLET 1989 :

1—DANS LES ZONES RA/B-228, RA/B-224, RC-209, RC-210, CC-202, CC-201, RA/B-227, PB-15, RX-5, RA/C-203, CA-206, RA/C-209, RA/B-225, CC-203 et RA/B-226 CONTIGUES À LA ZONE RX-203 :

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 3 juillet 1989, le règlement numéro 3031 amendement l'article 4.3 et le chapitre 9 du règlement de zonage numéro 190 dans le but : 1°) de créer la nouvelle zone résidentielle RA/B-229 à même une partie de la zone résidentielle RX-203 ; 2°) de créer des dispositions particulières à la zone résidentielle RA/B-229 concernant le permis de construire et la hauteur des bâtiments (district # 13 - Champigny).

Les zones RA/B-229 et RX-203 sont délimitées comme suit : au nord, par la rue Ste-Famille, par la rue de Gaudarville et par les lots A.L. 514-129, 513-53, 516-45, 516-46, 516-47, 516-48, 516-49, 516-50, 516-51, 516-52, 517-34, 518-30, 518-29, 519-P et 519-75 ; à l'est, par les lots A.L. 508, 517-P, 516-P, 514-134, 514-136, par le boulevard Duplessis et par le boulevard Auclair ; au sud, par le boulevard Charest, par la rue Louis-Voyer, par les lots 514-133, 514-132, 516-7, 516-8, 516-9, 516-10, 516-11, 516-12, 516-13, 516-14, 516-15, 516-16, 516-17, 516-18, 518-P et 517-P ; à l'ouest, par la rue Le Gendre, par les lots A.L. 519, 517-22, 517-23, 517-24, 517-25, 517-26, 517-27, 517-28, 517-29, 517-30, 517-31, 517-32, 517-33, 517-5, 517-6, 517-P, 518 N.S., par la rue Nord, par le lot 523-P, 514-P, 513-52, 513-51, 513-50, 513-49, 513-48, 513-47, 513-46, 513-P, 513-2, 513-14, 513-15, 513-16, 513-17, 513-18, 513-19, 513-20 et 513-21 ; et selon les plans ci-après :



2—DANS LES ZONES RA/B-33, RA/A-18, CA-15, RB-24, CB-27, RC-30, CC-8, CC-9 et RC-29 CONTIGUES AUX ZONES CB-12 ET PA-21 :

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 3 juillet 1989, le règlement numéro 3035 amendement les articles 1.5.3 et 3.8.5.9 du règlement de zonage # 1401 dans le but : 1°) d'agrandir la zone commerciale CB-12 à même une partie de la zone publique PA-21 ; 2°) d'ajouter de nouvelles dispositions particulières à la zone commerciale CB-12 concernant le stationnement et la hauteur des bâtiments (district # 7 - St-Mathieu).

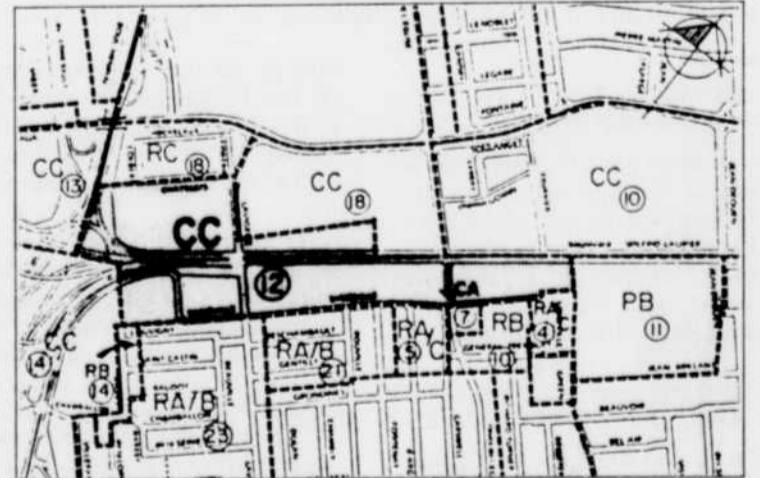
Les zones CB-12 et PA-21 sont délimitées comme suit : au nord, par la rue du Viaduc, par les lots S.F. 216-51-2-1-1 et 214-226, par le chemin des Quatre-Bourgeois ; à l'est, par les lots S.F. 216-20, 214-88-2 et par la rue Bar Le Duc ; au sud, par la rue Bar Le Duc, par les lots S.F. 216-52-2 et 216-A-13-2 ; à l'ouest, par la rue Duchesneau et par la rue De Bourgogne ; et selon les plans ci-après :



3—DANS LES ZONES CC-13, RC-18, CC-18, CC-10, PB-11, RA/C-4, RC-101, CA-7, RA/C-5, RA/B-21, RA/B-23, RB-14 ET CC-14 CONTIGUES À LA ZONE CC-12 :

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 3 juillet 1989, le règlement numéro 3036 amendement l'article 3.9.5.7 du règlement de zonage numéro 1401 dans le but d'ajouter des dispositions particulières à la zone commerciale "CC-12" concernant l'usage, la marge de recul, la hauteur du bâtiment et la largeur des accès au terrain. (District # 6 - Laurier).

La zone commerciale CC-12 est délimitée comme suit : au nord, par le boulevard Laurier et par les lots S.F. 288-19, 288-20, 288-21, 288-24-2, 654, 288-22, 288-P, 282-12-P et par la rue des Châtelets ; à l'est, par les lots S.F. 288-18, 695-2, 695-1 et par la rue Lavigne ; au sud, par la rue Sasseville et par les lots S.F. 303-3-P, 303-3-1, 281-P, 286-25, 286-24, 286-23, 286-22, 286-21, 286-20, 282-4-40, 282-4-39, 282-4-38, 282-4-37, 282-4-41 ; à l'ouest, par les lots S.F. 383-1-2-1, 383-1-1-1 et par le boulevard Henri-IV ; et selon le plan ci-après :



Les personnes ci-dessus visées, s'il s'agit de personnes physiques majeures et citoyens canadiens au 3 juillet 1989, sont habiles à voter sur les règlements 3031, 3035 et 3036 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue à l'article 536 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (c. 57, L.Q.) que lesdits règlements numéros 3031, 3035 et 3036 fassent l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les 5 jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone RX-203 dans le cas du règlement numéro 3031 ; pour chaque zone contiguë aux zones CB-12 et PA-21 dans le cas du règlement numéro 3035 ; et pour chaque zone contiguë à la zone CC-12 dans le cas du règlement numéro 3036, par la majorité des personnes habiles à voter de ces zones contiguës lorsqu'elles sont moins de 24, et de 12 lorsqu'elles sont 24 ou plus, ces requêtes pouvant être déposées les 11, 12, 13, 14 et 17 juillet 1989.

Fait à Sainte-Foy, ce 4 juillet 1989

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GYSSON



Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP DE VALCARTIER

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Valcartier.

Le champ de tir se trouve à l'intérieur du camp de Valcartier, et la zone de danger est délimitée comme suit :

La limite est du secteur est une ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville à Saint-Gabriel de Valcartier) du côté ouest de ladite route ; cette ligne débute à l'endroit, où la rivière Nelson intercepte la route 371 et se continue jusqu'au Lac Ferré ; depuis ce point en direction nord-ouest jusqu'à la limite ouest du Monastère Mont Saint-Sacrement, puis en direction nord-est sur une distance de 4,8 km jusqu'à la route parallèle à la rivière Jacques Cartier et du côté ouest de celle-ci ; puis en direction nord-ouest jusqu'à 1,6 km passé la pointe extrême ouest du Lac Tantarie. La limite nord de la zone consiste en une ligne droite tirée entre le point extrême nord de la limite est et le Lac de Claire. La limite ouest est une ligne tirée depuis le Lac de Claire jusqu'à un point situé à 1,6 km passé la barrière de l'ouest sise sur la route Lac St-Joseph - Base Valcartier, depuis ce point en direction nord-est jusqu'au Lac du Père puis en direction sud-est jusqu'à la rivière Jacques Cartier. La limite sud de cette zone est une ligne droite tirée en direction est-sud-est du point extrême sud de la limite ouest sur une distance de 4,8 km depuis ce point en direction nord-est jusqu'au sommet du mont connu sous le nom de Brillant puis en direction nord jusqu'au point extrême sud de la limite est.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans cette zone.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale.

OTTAWA, CANADA
17830-77

Canada